

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 10 Juillet 2014 - 12 Ramadhan - N° 658 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE - MALI

LE PRÉSIDENT MALIEN IBRAHIM BOUBACAR KEITA :  
L'Algérie ne cesse de déployer des efforts «gigantesques» pour résoudre la crise malienne

Page 5

M. Lamamra s'entretient à Bamako avec Bert Koenders

Page 5

PALESTINE : 38 MARTYRS EN 3 JOURS  
Israël s'acharne sur Ghaza

Page 15

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION 114 rencontres et 30 contributions écrites

Un total de 114 rencontres ont été organisées avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites reçues dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle et feront l'objet d'une exploitation fidèle, a indiqué mercredi, un communiqué de la présidence de la République. Les 114 rencontres menées par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, avec des personnalités nationales, des partis politiques, des associations et organisations, ainsi que des compétences universitaires représentent «un large spectre de la société et reflètent la volonté du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le projet de révision constitutionnelle», a souligné la même source. Les contributions ainsi reçues par le cabinet de la présidence de la République, «feront l'objet d'une synthèse et d'une exploitation fidèle qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août».

Page 3



APN Adoption de 3 projets de loi

Page 4

GHARDAIA RESTAURATION DE LA SÉCURITÉ  
Belaïz : le gouvernement met en place un «plan bien ficelé»

Page 6

COMMUNICATION  
HAMID GRINE AU FORUM DE LIBERTÉ : «La presse publique manque d'agressivité»

Page 7

SANTÉ  
DIGESTION DIFFICILE  
Des plantes pour la soulager

Pages 12-13

POLICE

96 387 appels sur le numéro vert de la Sûreté nationale en mai

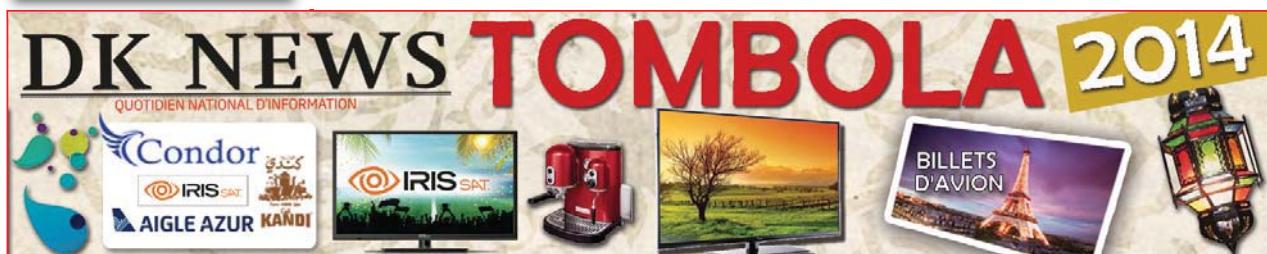
Les services de police ont reçu 96 387 appels téléphoniques sur leur numéro vert (1 548) en mai 2014, selon un communiqué rendu public hier par la direction nationale de la Sûreté nationale (Dsgn). Il s'agit de 34 618 appels concernant des demandes de renseignement et d'orientation, 11 339 appels d'intervention et de secours et 1 911

signalements d'accident de la route ainsi que 48 518 autres divers, a ajouté la même source. La hausse du nombre d'appels sur le numéro vert par rapport au mois d'avril qui a enregistré 91 134 appels est due aux campagnes d'information et de sensibilisation périodiques menées par les services de la Sûreté nationale.

EL-OUED

1,2 million de palmiers traités contre les maladies du Boufaroua et Myelois

Page 10



## Météo

### Régions Nord : 28° à Alger

Temps généralement ensoleillé.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/34 km/h) de secteur Nord-Ouest vers les régions du littoral.

La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement développement orageux en cours d'après-midi/soirée sur le Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse sable.

## MOSTAGANEM

### Coup d'envoi du camp national de récitation du Coran

Quelque 200 jeunes filles et garçons de différentes wilayas du pays prennent part au camp national de récitation du Coran, ouvert mardi à Hadjadj (Mostaganem). Les participants à cette manifestation, organisée jusqu'au 18 juillet à l'initiative de l'association de wilaya "El Islah wal Irchad", suivront des cours de récitation du Coran. Les cheikhs qui encadrent ce camp s'atteleront à présenter des lectures correctes selon les règles de psalmodie pour permettre aux étudiants de réciter parfaitement le Coran. Les jeunes participants devront aussi apprendre le Coran en partie selon les tranches d'âges. Une remise de prix et de cadeaux aux récitants est prévue. Des séances récréatives, des concours et des jeux sont également programmés par les organisateurs du camp national de récitation du Coran.



## CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE

### Concert de Hamidou

Le Palais de la Culture Moudid-Zakaria, abritera ce soir à partir de 22h30, un concert animé par l'artiste Hamidou.



### GB

### L'actrice Emma Watson nommée ambassadrice d'ONU Femmes



L'actrice britannique Emma Watson a été nommée lundi première ambassadrice de bonne volonté de l'Agence des Nations unies pour l'égalité et l'indépendance des femmes dans le monde, "ONU Femmes". La nomination de la célèbre actrice des films Harry Potter, ou plus récemment de Noé et The Bling Ring, a été officialisée lundi sur le site d'ONU Femmes, qui a brièvement rendu l'âme face à l'afflux de visiteurs, attirés par la nouvelle. Jeune femme de 24 ans, fraîchement diplômée en littérature anglaise à la Brown University, une des universités les plus prestigieuses des Etats-Unis, Emma Watson a déjà participé à différentes missions humanitaires au Bangladesh et en Zambie pour favoriser l'éducation des filles. Sa première expérience en tant qu'ambassadrice de l'ONU Femmes se fera pour la campagne "HeForShe", encourageant les hommes à se mobiliser contre les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes dans le monde.

## CE MATIN À 11H AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «Le rôle de l'Algérie dans la réalisation de la paix et le développement au Sahel»

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 11h, le Dr Ahmed Mizab, président de la commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation nationale et le Dr Yahia Benhennia, membre de la même commission dans le cadre d'une conférence débat qui portera sur : «Le rôle principal de l'Algérie

dans le cadre de la nouvelle stratégie pour la réalisation de la paix et du développement au Sahel». Cette rencontre qui s'inscrit dans le prolongement de celle qui s'est tenue jeudi 3 juillet 2014 au siège de DK News, aura lieu au centre de presse de notre publication sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aoun, Alger.



## DEMAIN AU MUSÉE NATIONAL DU BARDO

### Exposition : «Iqra, chemin vers la lumière»



Le musée public national du Bardo et la fondation Zaphira Yacéf, organisent à partir du vendredi 11 juillet 2014, au musée du Bardo (03, rue Franklin Roosevelt, Alger), l'exposition «Iqra, chemin vers la lumière». Placée sous le patronage du ministère

de la Culture, cette exposition est dédiée entre autre aux lettres énigmatiques se trouvant dans le Saint Coran. Deux conférences seront animées autour de cette thématique les 17 et 24 juillet par M. Benramdane et M. Bentounes.

## COMMERCE

### M. Amara Benyounès au laboratoire national d'Essais de Sidi Abdallah

Dans le cadre du suivi des projets initiés par le secteur, le ministre du commerce, M. Amara Benyounès, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au site du projet de réalisation du laboratoire national d'essais (LNE) à Sidi Abdallah (Rahmania). Au titre de cette visite, le ministre inspectera l'état d'avancement du projet de ce laboratoire qui s'inscrit dans un souci de progrès de la qualité des produits mis sur le marché et de protection des consommateurs. Il aura à assurer l'application et le contrôle du respect des normes ainsi que le contrôle de la conformité des produits industriels et matériaux mis sur le marché algérien (pièces auto et accessoires, matériaux de construction, matériel électrique, atelier, laboratoire de métrologie...etc).



## CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN

### L'artiste kirghize Salamat Sadikova en concert

Dans le cadre de son programme de soirées ramadanesques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce soir à partir de 22h à la salle Ibn Khaldoun, un concert exceptionnel qui sera animé par l'artiste kirghize Salamat Sadikova.



## UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 1

### 16.500 postes pédagogiques offerts aux nouveaux bacheliers

L'université Constantine 1 offre plus de 6.500 postes pédagogiques répartis sur 13 domaines de formation aux nouveaux bacheliers, a indiqué, hier, le recteur de cette institution d'enseignement supérieur, le Professeur Abdelhamid Djekoun. Ce responsable a précisé, au cours d'une conférence de presse organisée en marge des journées d'information sur les étapes à franchir pour les inscriptions des nouveaux étudiants, que ces offres de formation sont domiciliées aux blocs des lettres et des sciences, au campus Tidjani Hadjadj, à la faculté des sciences vétérinaires d'El Khroub et à l'Institut national de l'agriculture et des technologies alimentaires (INATA), situé sur la route d'Aïn Smara.

## CE SOIR AU HILTON

### Freeklane en concert

Le groupe Freeklane se produira ce soir à partir de 22h sur la scène de la Kheima (chapiteau) de l'hôtel Hilton.



# RÉVISION DE LA CONSTITUTION : 114 rencontres et une trentaine de contributions écrites

**Un total de 114 rencontres ont été organisées avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites reçues dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle et feront l'objet d'une exploitation fidèle, a indiqué mercredi, un communiqué de la Présidence de la République.**

Les 114 rencontres menées par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, avec des personnalités nationales, des partis politiques, des associations et organisations, ainsi que des compétences universitaires représentent «un large spectre de la société et reflètent la volonté du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le projet de révision constitutionnelle», a souligné la même source. Les contributions ainsi reçues par le cabinet de la présidence de la République, «feront l'objet d'une synthèse et d'une exploitation fidèle qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août», est-il précisé.

M. Ouyahia chargé par le Président Bouteflika de mener les consultations autour de la révision consensuelle de la Constitution a reçu, entre le 1er juillet et le 8 juillet, «50 partis politiques et deux groupes parlementaires indépendants, représentant d'une partie 80 % des membres du Parlement, et d'autre part, 90 % des élus aux



assemblées populaires communales et de wilayas», note le communiqué de la Présidence.

Au titre des personnalités nationales, le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence s'est entretenu, entre autres, avec 8 responsables et personnalités de la Révolution du 1er novembre 1954, 4 anciens chefs du gouvernement et membres du Haut-comité de l'Etat ainsi que 15 juristes ayant exercé des responsabilités dans les domaines de la magistrature, du barreau ou du conseil constitutionnel.

Il a également rencontré dans le cadre des consultations 4 anciens ministres, 2 responsables d'institutions consultatives, 2 anciens présidents du conseil constitutionnel et un ancien président de l'Assemblée populaire nationale. Outre les 16 professeurs d'universités dont 11 spécialistes en droit constitutionnel et en droit public, plusieurs associations et organisations ont été reçues aussi par M. Ouyahia.

Il s'agit de 4 organisations de la famille révolutionnaire, 12 associations de

jeunes et d'étudiants, 11 associations patronales, 2 associations syndicales de la presse, 2 organisations des travailleurs et paysans, 3 associations de femmes et 4 associations de magistrats, des avocats et des droits de l'homme.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du Président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Selon la lettre adressée aux partenaires politiques et sociaux, il est indiqué que cette action décidée à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'inscrit dans le cadre de «la poursuite du processus des réformes politiques». Elle vise à adapter la loi Fondamentale, précise-t-on, «aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours, à travers le monde».

## Communiqué de la présidence de la République

La présidence de la République a rendu public, mercredi, un communiqué relatif aux consultations menées par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Ouyahia, dans le cadre du projet de révision de la Constitution. Voici le texte intégral du communiqué.

«En exécution des décisions de Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, annoncées lors du Conseil des ministres du 07 mai dernier, relatives à une large consultation à mener en vue d'aboutir à une révision consensuelle de la Constitution, M. Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, a tenu entre le 1er juin et le 08 juillet, 114 rencontres avec des personnalités nationales, des partis politiques, des associations et organisations, ainsi que des compétences universitaires.

En outre, le cabinet de la présidence de la République a été rendu destinataire d'une trentaine de contributions écrites émanant d'anciens responsables, d'universitaires, et de diverses associations. Au total, les rencontres organisées par la présidence de la République et les contributions qu'elle a reçues représentent un très large spectre de la société et reflètent la volonté de M. le Président de la République d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le projet de révision constitutionnelle.

En effet, par les partenaires reçus ou ayant soumis une contribution écrite, on releva notamment:

1°. Au titre des partis politiques et groupes parlementaires indépendants:

50 partis politiques et deux groupes parlementaires indépendants, représentant d'une partie 80 % des membres du Parlement, et d'autre part, 90 % des élus aux assemblées populaires communales et de wilayas.

2°. Au titre des personnalités nationales:

- 8 responsables et personnalités de la Révolution du 1er Novembre 1954.

- 04 anciens chefs du gouvernement et membres du Haut comité de l'Etat,

- 01 ancien président de l'Assemblée populaire nationale,
- 02 anciens présidents du Conseil constitutionnel,
- 04 anciens ministres,
- 02 responsables d'institutions consultatives,
- 15 juristes ayant exercé des responsabilités dans les domaines de la magistrature, du barreau ou du Conseil constitutionnel.

3°. Au titre des associations et organisations:

- 04 organisations de la famille révolutionnaire,
- 12 associations de jeunes et d'étudiants,
- 11 associations patronales,
- 02 organisations des travailleurs et des paysans,
- 02 associations syndicales de la presse,
- 04 associations des magistrats, des avocats et des droits de l'Homme,
- 03 associations des femmes.

4°. Au titre des compétences universitaires:

- 16 professeurs d'université dont 11 spécialisés en droit constitutionnel et en droit public.

Les contributions ainsi reçues par le cabinet de la présidence de la République feront l'objet d'une synthèse et d'une exploitation fidèle qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Par la suite, le dossier soumis à M. le Président de la République qui décidera des étapes à venir du processus de révision de la Constitution».

## BOUIRA:

### Attribution de 160 logements à Ain Bessam

Cent soixante (160) logements publics locatifs (LPL) ont été attribués, mercredi, dans la commune d'Ain Bessam (ouest de Bouira), lors d'une cérémonie présidée par les autorités locales de la wilaya, a-t-on constaté.

En marge de cette cérémonie, le directeur de l'office de la promotion et de gestion immobilière (Opgi), M. Rachid Chabour, a annoncé que 800 autres unités seront également attribuées, dans les tous

prochains jours, au niveau des communes de Sour El-Ghozlane et de Bouira. Selon les statistiques fournies par M. Chabour, la wilaya de Bouira a bénéficié d'un total de 17500 logements (LPL) au titre du programme quinquennal 2010-2014, dont 5 000 unités ont été déjà achetées et attribuées, alors que 10 000 autres sont en cours de réalisation. De son côté, le wali de Bouira M. Nacer Maskri a donné, mercredi, le coup d'envoi de réalisation de 80 loge-

ments promotionnels aidés (LPA) au niveau de la commune de M'chedallah (est de Bouira) pour un montant de plus de 220 millions de dinars. Samedi dernier, à l'occasion de la célébration du 52ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, les autorités de la wilaya de Bouira avaient procédé à la remise de 120 décisions d'attribution de logements promotionnels aidés au niveau de la commune de Bouira, rappelle-t-on.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 64,95 % des nouveaux bacheliers ont procédé à leur préinscription

Le nombre des nouveaux bacheliers ayant procédé à leur préinscription pour la prochaine rentrée universitaire, a atteint 146.088, soit un taux de 64,95 % du nombre global des bacheliers (224.923), a-t-on appris mercredi auprès de l'Ecole supérieure d'informatique (ESI). Selon la même source, l'étape d'introduction des vœux, actuellement en cours, a permis à 213 672 nouveaux bacheliers de procéder aux signatures, soit 95 % du nombre global des bacheliers. Le taux de préinscrits pour la prochaine rentrée universitaire avoisinait mardi les 20%, avait indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki. M. Mebarki avait affirmé, lors du lancement des préinscriptions, dimanche, que le mode d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers via Internet «s'est révélé efficace et a permis d'assurer l'équité sur la base du mérite». Une fois la phase de préinscriptions terminée, le traitement des fiches de vœux des nouveaux bacheliers (du 12 au 20 juillet) se fera en fonction des moyennes obtenues et sera suivi des recours jusqu'au 26 juillet. Les inscriptions définitives sont prévues du 2 au 7 août.

## TIPASA : Portes ouvertes sur l'Académie militaire de Cherchell

Le commandant-adjoint de l'Académie militaire de Cherchell (Tipasa), le général Bouafia Belkacem, a donné mardi le coup d'envoi de «Portes ouvertes» sur cette institution de formation militaire, manifestation qui coïncide avec l'annonce des résultats des examens du baccalauréat. La première journée de cette manifestation, qui se poursuit pendant trois jours, a connu une affluence massive des bacheliers et des bachelières de la session de juin 2014, désireux de découvrir par près des différentes offres de formations assurées au niveau de l'Académie. Les visiteurs sont reçus par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) exerçant au niveau de l'Académie, lesquels leur prodiguent les explications et orientations nécessaires. Des dépliants ont été également remis aux visiteurs afin de leur permettre d'avoir une connaissance approfondie sur cette institution de formation de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que les modalités et conditions d'accès aux diverses écoles de formation militaire à travers le pays. Un film documentaire sur l'Académie a été également projeté aux visiteurs qui ont été dirigés ensuite vers le musée de cette école, où sont représentées les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie à travers des pièces archéologiques, des photographies et des écrits. Une salle réservée à l'histoire de l'Académie, «noyau fondamental de la formation militaire en Algérie», a été aussi visitée, au même titre que les laboratoires scientifiques, bibliothèques, salles de l'Internet et les laboratoires de langues étrangères. La visite s'est achevée au niveau d'une exposition de différentes armes, organisée à cette occasion. «Les moyens dont dispose l'Académie militaire de Cherchell permettent d'assurer une formation de haut niveau, en termes d'aptitude professionnelle et de niveau intellectuel répondant aux aspirations de l'ANP», a souligné le commandant Bouhila Abdennour, chef du service de l'information et de la communication au niveau de l'Académie. L'Académie militaire de Cherchell, qui a ouvert ses portes pour la première fois en 1963, est passée par cinq étapes en matière d'organisation, dont la dernière remonte à 2007 où elle a pris une nouvelle orientation en la matière. Il s'agit de l'adoption d'un enseignement fondamental de deux cycles afin d'assurer une formation unique à l'ensemble des officiers et l'ouverture de liens avec les institutions du secteur de l'enseignement supérieur.

## ORAN

### Placement de 17 000 jeunes depuis janvier dans l'ouest du pays

Près de 17 000 jeunes ont bénéficié de placements dans des postes d'emploi par la direction régionale de l'emploi au premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mercredi du directeur de cette structure.

Au moins 16 956 placements, plus exactement, ont été réalisés durant le premier semestre de l'année en cours dans les cinq wilayas du domaine de la direction régionale, dans le cadre du dispositif de placement classique, a indiqué le directeur régional Ouest de l'emploi, Abdelhamid Benachaïba dans un entretien accordé à l'APS.

APS

## Adoption à la majorité de la loi sur l'état civil

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité la loi amendant et complétant l'ordonnance n° 20-70, relative à l'état civil. Les députés ont adopté en séance plénière le texte qui a subi trois amendements apportés aux articles 61, 63 et 79 sur 7 propositions d'amendement. Le plus important amendement approuvé par la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés porte sur la prolongation de 15 à 20 jours des délais d'inscription des extraits d'actes de naissance et de décès dans les registres d'état civil dans les wilayas du Sud. De nouvelles mesures sont introduites en vertu de la loi relative à l'état civil. Il s'agit en l'occurrence de la prolongation à 10 ans de la validité des extraits d'actes de naissance, de la suppression du délai de validité de l'acte de décès et du relèvement à 19 ans de la majorité.

D'autre part, le texte permet au président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'attribuer la qualité de greffier d'état civil à ses adjoints et aux délégués communaux chargés de la gestion des annexes administratives de la commune. Les députés de l'APN, nonobstant leurs appartenances politiques, ont convenu de la nécessité d'alléger les procédures administratives pour le citoyen, afin de lui éviter les erreurs commises par les agents d'état civil, ce qui l'oblige à recourir à la justice pour les rectifier. Ils ont également mis l'accent sur l'importance de la formation des agents d'état civil pour remédier à cette situation.

## CORRECTION DES ERREURS SUR LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL Le ministère instruit les walis d'aider les citoyens

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a adressé une directive aux walis incluant des mesures "urgentes" afin d'aider les citoyens à corriger les erreurs sur les registres de l'état civil et mettre fin à leurs tracas.

"Proposer au citoyen des modèles de demande de correction en collaboration avec les services de la justice selon la nature de l'erreur et l'élaboration d'un guide contenant les documents requis pour tout type de correction", figurent parmi les mesures, selon la directive dont l'APS a reçu une copie.

Il a également été proposé de "désigner deux employés qualifiés au niveau de chaque commune qui prendront en charge les citoyens désireux de faire des corrections en prenant les mesures qu'il faut devant les services de la justice à la place des personnes concernées conformément aux articles 49 à 54 de l'ordonnance n°70-20 du 19 février 1970 portant code de l'état civil et textes d'application". Les walis devraient présenter au ministère de l'Intérieur "le bilan hebdomadaire détaillé de ces corrections selon la nature de l'erreur", selon la directive. Cette directive qui intervient suite à la publication de rapports des commissions d'inspection centrale faisant état de la persistance des erreurs sur les documents extraits des registres de l'état civil vise à améliorer les prestations fournies aux citoyens et mettre un terme à leurs déplacements vers les tribunaux compétents pour la correction de ces erreurs.

## Retrait du certificat de nationalité sans établissement d'un nouveau dossier administratif

Le certificat de nationalité pourra désormais être retiré, sans établissement d'un nouveau dossier administratif, pour tout citoyen l'ayant retiré à partir de la date du 25 janvier 2014, a annoncé mercredi le ministère de la Justice dans un communiqué. "Dans le cadre du programme de modernisation du secteur de la Justice, notamment dans son volet relatif à l'amélioration du service public, le ministère de la Justice informe que tout citoyen, ayant retiré un certificat de nationalité à partir de la date du 25 janvier 2014, pourra désormais retirer ledit document, sans établir un nouveau dossier administratif, mais simplement en présentant une pièce d'identité nationalité, et ce, à partir de tous les tribunaux du territoire national", précise le ministère.

APS

## Parlement

# Le projet de loi sur l'apprentissage voté à la majorité

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité, lors d'une séance plénière, le projet de loi amendant et complétant la loi relative à l'apprentissage. Intervenant après le vote, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a affirmé que le projet de loi s'inscrivait dans le cadre des réformes initiées par le secteur et qui visent notamment "la valorisation des modes de formation professionnelle en adéquation avec l'environnement productif".

Les amendements contenus dans le projet de loi touchent trois axes liés essentiellement à la prorogation de l'âge maximum (35 ans) de l'inscription en formation pour les jeunes des deux sexes, fixé auparavant à 25 ans pour les garçons et 30 pour les filles.

Les autres amendements tendent à valoriser la profession de l'enseignant d'apprentissage ou l'enseignant artisan et à soumettre l'apprentissage à une évaluation et un contrôle technique et pédagogique garantie par l'Inspection pédagogique relevant de l'Administration chargée de la formation professionnelle. M. Bedoui a indiqué que le premier amendement relatif à la prorogation de l'âge visait à consacrer l'égalité des chances quant à l'inscription en formation par l'apprentissage pour les deux sexes sans exception.

Il contribue également à la concrétisation de la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes par la qualification et à l'augmentation du nombre de jeunes dans la formation par l'apprentissage.

Il a souligné que cet amendement vient "conforter" les dispositions sociales en vigueur au profit des personnes handicapées physiques dispens-



sés de l'âge maximum pour l'inscription en formation par l'apprentissage. Il s'agit des handicapés moteurs, des sourds-muets et des non-voyants.

D'autre part, le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels a rappelé l'article 1, alinéa 2 du décret exécutif en date du 30 janvier 2005 fixant les statuts des centres spécialisés de formation professionnelle et d'apprentissage pour handicapés physiques.

Le deuxième concerne la valorisation de la profession de l'enseignant d'apprentissage ou artisan qui vise, quant à lui, "la consécration du support juridique de cette profession et fixe les mesures incitatrices".

Le troisième relatif au contrôle permanent de l'apprentissage au niveau national et local tend à soumettre ce mode de formation à une évaluation et un contrôle technique et pédagogique, a-t-il enfin ajouté.

## M. Bedoui: «Des assises nationales sur la formation professionnelle début octobre»



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui a annoncé hier à Alger la tenue des Assises nationales de la formation professionnelle début octobre.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption du projet de loi relatif à l'apprentissage, le ministre a indiqué que ces assises regrouperont les acteurs des différents secteurs et les experts afin de renforcer la place de la formation dans le développement et l'évaluation de la conformité de la politique des offres de la formation avec les exigences de l'économie nationale. Ces assises visent également à renforcer "la complémentarité" entre le secteur de la formation professionnelle et les secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Elles porteront sur plusieurs dossiers relatifs à la formation professionnelle outre le bilan du secteur durant le dernier quinquennat et les perspectives de la formation professionnelle.

## Adoption du projet de loi sur les ressources biologiques

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité le projet de loi sur les ressources biologiques, en vue de préserver la richesse biologique nationale et lutter contre son exploitation anarchique.

Des députés du Parti des Travailleurs (PT) et de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) se sont abstenus de voter lors de la séance plénière de l'APN consacrée au vote du projet de loi.

Ce projet de loi qui vise à instaurer un contrôle minutieux sur l'acquisition des ressources biologiques compte sept amendements proposés par des membres de la commission de la pêche, de l'agriculture et de la protection de l'environnement portant essentiellement sur la mise en place d'une instance nationale des ressources biologiques, sous la tutelle de la présidence de la République et du Premier ministre, au lieu du ministre de l'Environnement. Ces amendements portent également sur la création de banques nationales de gènes, l'abrogation de l'article 9 du projet de loi re-

latif aux engagements du demandeur de permis d'exploitation, en cas d'acquisition des ressources biologiques à des fins commerciales ainsi que de l'article 24 qui stipule que les modalités d'application de cette loi sont soumises à la réglementation. La proposition d'inclure un nouvel article stipulant l'exercice de "la souveraineté nationale sur son domaine terrestre, aérien et maritime et le principe de la propriété publique qui englobe les richesses naturelles, étant une propriété de la collectivité nationale qui représente l'Etat".

Dans son allocution, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalia Boudjemaâ a estimé que ce projet de loi vient s'ajouter à l'arsenal juridique visant la protection de l'environnement et la réalisation du développement durable".



La ministre a salué les efforts consentis par la commission de la pêche, de l'agriculture et de la protection de l'environnement présidée par Tayeb Badi pour enrichir ce projet de loi avec la participation d'experts en vue de "préserver la faune et la flore et l'exploiter dans le développement durable".

Elle a souligné l'importance de "l'exploitation de ces ressources biologiques dans la lutte contre la pauvreté, appelant à la nécessité de les "protéger du piratage biologique étranger, de les exploiter de façon rationnelle et de les valoriser en profit des générations montantes".

## ALGÉRIE - MALI

### LE PRÉSIDENT MALIEN IBRAHIM BOUBACAR KEITA : L'Algérie ne cesse de déployer des efforts «gigantesques» pour résoudre la crise malienne

**L'Algérie ne cesse de déployer «nuit et jour» des efforts «gigantesques» pour la résolution «pacifique» de la crise malienne, a indiqué mardi à Bamako le président malien, Ibrahim Boubacar Keita.**



«L'Algérie ne cesse nuit et jour de déployer des efforts gigantesques pour que nous comprenions enfin, nous maliens, qu'il n'y a pas d'alternative à la paix et que la seule issue possible et souhaitable pour notre pays et nos communautés, c'est de nous entendre, et mieux ça sera pour l'ensemble de la nation malienne», a déclaré M. Keita, au terme de l'audience qu'il a accordée au ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie algérienne est arrivé mardi à Bamako, première étape d'une tournée qui le mènera également au Burkina Faso et au Ghana. M. Keita a salué l'engagement «constant et sans faille» du chef de la diplomatie algérienne, dans «la clarté et la transparence» pour le règlement de la crise malienne. «Nous sommes heureux aujourd'hui que nous frères des groupes armés et nous-mêmes, nous soyons mis d'accord pour ne plus errer, ça et là, et nous retrouver en Algérie pour discuter des problèmes qui concernent notre pays et incha Allah nous entendre sur l'essentiel qui est de redessiner la gouvernance du pays et répondre aux besoins actuels et chaque communauté en son sein s'y sente pleinement à l'aise», a-t-il relevé.

Le président malien a soutenu que «personne ne pouvait engager le développement d'un pays sans la réalisation

de la paix», ajoutant qu'il fallait que «chacun de nous en soit totalement imprégné de cette idée».

«Nous ne sommes pas des hommes à tricher et il y a un moment absolument fabuleux à saisir pour nous tous et une grande chance pour le Mali», a-t-il affirmé, soulignant qu'il y a urgence absolue à ce que les fils du Mali du Nord au Sud, d'Est au Ouest, blanc ou noir, se donnent la main pour bâtir ce pays».

«Le chemin que nous avons parcouru et le niveau que nous avons atteint, nous le devons beaucoup aujourd'hui à nos frères d'Algérie», a-t-il dit, soulignant qu'il y a plus fort de la crise malienne, sous les formes les plus diverses, l'appui multiforme de l'Algérie n'a jamais manqué au Mali».

Evitant la tenue de la phase initiale du dialogue inter malien devant se tenir en ce mois de juillet à Alger, il a indiqué qu'elle «ne sera en aucun cas un rendez-vous manqué», affirmant que «nous seront à ce rendez-vous à cœur ouvert pour échanger avec nos frères, pour la reconstruction d'un avenir radieux pour nous tous». M. Lamamra avait annoncé en juin dernier que la phase initiale du dialogue inter malien serait lancée en juillet à Alger.

La phase initiale du dialogue entre le gouvernement malien et les six mouve-

ments activant au Mali sera lancée avec notamment la médiation de l'Algérie.

Le dialogue malien devra regrouper le gouvernement malien avec les représentants des six mouvements que sont «le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA)», «la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA)», «la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR)», «le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA)» et «le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcua)».

Le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient signé en juin une plate-forme préliminaire d'entente visant à trouver une solution définitive à la crise malienne et à travers laquelle ils ont réaffirmé le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali».

Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcua) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avaient, de leur côté signé la «Déclaration d'Alger» à travers laquelle ils ont affirmé leur volonté d'oeuvrer à la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter malien inclusif».



### M. Lamamra s'entretient à Bamako avec Bert Koenders

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu mardi à l'aéroport de Bamako (Mali) avec le représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali, Bert

Koenders. M. Lamamra s'est également entretenu avec le secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous.

Le chef de la diplomatie algérienne est arrivé mardi à Bamako, première étape d'une tournée qui le mènera également au Burkina

Faso et au Ghana.

Ce périple qui «s'inscrit dans la tradition de concertation et de coordination établie par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec ses homologues malien, burkinabé et Ghanéen, donnera lieu à des échanges sur les relations bilatérales et des questions d'intérêt commun».



### Condoléances de l'Algérie au Burkina Faso suite au décès de l'ancien Premier ministre

L'Algérie a présenté ses «sincères condoléances» au Burkina Faso suite au décès de Gérard Kango Ouédraogo, Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso. «En cette douloureuse circonstance, nous partageons la peine du

Burkina Faso et exprimons à son peuple vaillant et à la famille du défunt, au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et au nom de toutes les institutions de l'Etat algérien, nos sincères condoléances et notre profonde compassion», a écrit le Secré-

taire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi sur le registre des condoléances à l'ambassade du Burkina Faso à Alger. «L'Algérie a appris, avec une profonde affliction la nouvelle du décès, le 1<sup>er</sup> juillet, de Gérard

## FÊTE NATIONALE

### Le Président Bouteflika félicite son homologue argentine...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue argentine, Christina Fernandez de Kirchner, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où votre pays célèbre la fête de l'indépendance, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple argentin», écrit le chef de l'Etat.

«Je saisiss ce heureuse opportunité pour vous réitérer ma pleine disponibilité à oeuvrer, de concert avec vous, en faveur du renforcement des liens d'amitié et de solidarité qui lient nos deux peuples et de l'approfondissement de la coopération entre nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

### ... Et son homologue sud-soudanais

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Soudan du sud, Salva Kiir Mayardit, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«La célébration par votre pays de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple frère du Soudan du sud», écrit le président Bouteflika. «Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous réitérer mon attachement au renforcement des liens d'amitié, de solidarité et de fraternité qui unissent l'Algérie et le Soudan du sud et à la promotion de notre coopération bilatérale», a ajouté le chef de l'Etat.

«Je tiens également, à vous renouveler ma détermination à joindre mes efforts aux vôtres pour triompher les valeurs de paix, de justice et de tolérance qui guident notre action au sein de l'Union africaine», a souligné le président Bouteflika.

## Algérie - Malaisie

### M. Mahi évoque avec l'ambassadeur de Malaisie les moyens de consolider les relations bilatérales

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, a passé en revue mardi à Alger avec l'ambassadeur de Malaisie, Mohd Tarid Bin Suffian, les voies et moyens de consolider les relations bilatérales dans divers domaines, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont relevé «la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et la Malaisie ainsi que les voies et moyens de les renforcer dans tous les domaines d'intérêt commun», précise la même source. «La nécessité d'impulser la coopération bilatérale au plan parlementaire» a été également soulignée.

Kango Ouédraogo», a-t-il ajouté rappelant que l'hommage rendu au défunt «réflète son parcours militantiste en faveur des causes de son peuple mobilisé en faveur du progrès et la prospérité du Burkina Faso».

APS

CONFÉRENCE HIER AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS, DE M. ABIDAT ABDELKRIM, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DES SYMPATHISANTS AVEC LE FRÈRE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# La paix et la réconciliation ont redonné espoir au peuple

A l'occasion de la célébration du 52e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le président du comité national des sympathisants avec le frère Abdelaïz Bouteflika, Abdelkrim Abidat, a présenté hier au centre de presse de DK News trois ouvrages qui retracent le parcours de l'homme de la paix et de la réconciliation nationale.

R. Rachedi

Le premier ouvrage, «Le serments», est consacré au «contrat moral» et aux quatre promesses que le Président Bouteflika a fait à un peuple algérien lors de son investiture en 1998 à savoir mettre un terme à la fina en ramenant la paix et la sécurité, rendre à l'Algérie sa place sur la scène internationale et relancer l'économie nationale. «Endettée, l'Algérie a été abandonnée par tout le monde lors de la décennie noire. L'installation du Président Bouteflika a redonné espoir au peuple et permis de remettre le pays sur les rails». Le second ouvrage

*«Pour les grands hommes la nation est reconnaissante»* dresse le bilan des trois mandats de l'actuel président alors que le troisième et dernier ouvrage, «Arfa Rassek Ya Ba», présenté pour la première fois et en exclusivité à DK News, complète les deux premiers et retrace le parcours du Président Bouteflika depuis qu'il a rejoint la lutte armée et le Front de libération nationale (FLN) en 1956 jusqu'à sa réélection pour un quatrième mandat en avril 2014.

**L'Algérie, terre de paix et d'accueil pour les réfugiés**

«L'Algérie restera à jamais une terre de paix de fraternité et d'accueil pour ceux qui y cherchent asile. Les conflits qui ont éclaté dernièrement en Syrie et au Mali



Ph. M. Nabil Kaci

ont engendré une vague de déplacés qui ont fui les combats et trouvé en Algérie l'accueil et la sécurité» a déclaré M. Abidat.

**Un cinéma club mobile pour projeter le documentaire sur Abdelkader El Mali**

Par ailleurs, M. Abidat a annoncé qu'un cinéma club mobile (un minibus équipé de matériel de projection cinématographique) sillonnera à partir de la prochaine rentrée sociale, les établissements scolaires (Primaires, CEM, Lycées) et centres de formation professionnels répartis à travers le territoire national, pour projeter aux étudiants le film documentaire retracant le parcours combatif de Si Abdelkader El Mali.

## SITUATION À GHARDAÏA RESTAURATION DE LA SÉCURITÉ **Belaïz : Le gouvernement met en place un "plan bien ficelé"**

Le gouvernement a mis en place un plan «bien ficelé» pour Ghardaïa portant «mesures sécuritaires et autres dispositions» visant la restauration de la sécurité dans cette wilaya, a déclaré hier à Alger le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz. En réponse à une question de l'APS sur les événements que connaît la région depuis quelques temps, M. Belaïz a indiqué qu'en marge de l'adoption de certains projets de loi par l'Assemblée populaire nationale (APN). «Le Gouvernement a mis en place un plan judicieusement ficelé visant la restauration de la sécurité et de l'ordre public dans cette wilaya chère à nos coeurs». Le plan prévoit «des mesures sécuritaires et autres dispositions» qui seront mises en œuvre de façon progressive par les autorités exécutives de la wilaya de Ghardaïa, à leur tête le wali, afin que la ville «retrouve la sécurité et la quiétude qu'elle a toujours connues», a-t-il dit. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait déclaré lors d'une visite d'inspection dans la région en juillet dernier que la situation dans cette wilaya «est en nette amélioration», précisant que le gouvernement «règlera définitivement le problème par la voie du dialogue et de la concertation en application des instructions du président de la République». «La situation dans cette wilaya s'est réellement améliorée. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les efforts. Voilà pourquoi, j'ai appelé les habitants de cette ville ancestrale à davantage de discipline et au resserrement des rangs», a-t-il dit, car «il est temps de s'écartier des chemins menant à la discorde».



## RAMADHAN

# La distribution de colis aux familles nécessiteuses réalisée à plus de 80%

La distribution de colis alimentaires aux familles nécessiteuses en guise de solidarité à l'occasion du mois sacré du Ramadhan s'achèvera cette semaine, l'opération étant réalisée à plus de 80% à l'échelle nationale, a affirmé mardi soir à Alger la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem.

La remise de colis à l'occasion du mois de Ramadhan a bénéficié à 1.650.000 familles, dont 1.563.000 ont déjà reçu ces aides de l'Etat, soit plus de 80% et l'opération s'achèvera cette semaine, a expliqué Mme Meslem lors d'une rencontre au siège de la wilaya avec les élus locaux, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à Alger.

Elle a assuré que l'opération est suivie quotidiennement par son ministère en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Interrogée sur la non-homogénéisation des actions de solidarité de l'Etat à l'occasion de ce mois de Ramadhan, entre les colis alimentaires et les donations financières par chèques, la ministre a répondu que le gouvernement a opté pour la première solution.

Les préparatifs des actions de solidarité durant le Ramadhan 2014 ont été bouclés en avril. Le gouvernement a opté pour les colis, on a laissé les choses se faire sans les imposer brusquement, et 80% des walis ont opté pour les colis», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, 923 restaurants «Errahma», dont 166 à Alger, ont été ouverts à travers le territoire national pour servir aux personnes démunies des repas à consommer sur place ou à emporter, avec un encadrement de 17.000 personnes, notamment de jeunes volontaires,



taires, qui ont été mobilisés pour cette action de solidarité, a noté Mme Meslem, précisant que la contribution de son ministère est de 532 millions de DA, sur une enveloppe globale de 7,48 milliards DA.

Lors du débat avec les présidents d'APC et des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la ministre, en poste depuis deux mois, a été notamment interpellée sur les aides disproportionnées apportées aux nécessiteuses d'une commune à une autre.

«Il n'est pas question qu'un nécessiteux des villes du nord obtienne une aide de 10.000 DA alors que son concitoyen de Bordj Badji Mokhtar se contente de 2.000 à 3.000 DA. Tous les citoyens sont égaux», a affirmé Mme Meslem qui a fait part d'un travail de coordination avec le ministère de l'Intérieur au sujet de l'homogénéisation de ces aides. Des présidents d'APC ont

fait part de la difficulté à recenser avec précision le nombre de familles nécessiteuses dans leurs communes, et ont demandé que les aides de l'Etat à l'occasion du mois de Ramadhan leur soient acheminées à l'avance afin qu'ils puissent les distribuer à temps à leurs bénéficiaires.

Tout en assurant que l'Etat continuera à apporter son aide aux familles nécessiteuses, Mme Meslem a souligné que le ministère de la Solidarité va orienter son travail vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la création d'emplois dans le cadre des dispositifs publics ADS (Agence de développement social) et Angem (Agence nationale de gestion du micro crédit). Mme Meslem, accompagnée du wali Abdelkader Zouktani, a poursuivi sa visite de travail à Alger en inspectant plusieurs restaurants «Errahma», comme ceux d'El Kettani, dans la commune de Bab El Oued (700 repas), de la rue Larbi Ben M'hidi (320 repas) et du Croissant-Rouge algérien (100 repas) à Alger centre, dotés de téléviseurs et de la climatisation.

Le restaurant aménagé sous un énorme chapiteau à la plage El Kettani a été ouvert par une entreprise privée par une convention avec l'APC de Bab El Oued, tandis que la gestion de celui de la rue Larbi Ben M'hidi et cinq autres, est confiée à des opérateurs privés et financé sur budget communal. La délégation ministérielle a achevé sa visite dans la circonscription administrative de Baraki, à l'Est de la capitale, où elle a partagé le repas de l'iftar avec les pensionnaires du centre pour personnes âgées de la commune de Sidi Moussa.

APS

## LA BONNE NOUVELLE DE MOHAMED EL GHAZI

# Plus d'un million d'emplois dans les cinq prochaines années

Plus d'un million d'emplois seront créés dans les cinq prochaines années pour résorber le phénomène du chômage, a indiqué lundi le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

Le prochain plan quinquennal permettra la création de plus d'un million d'emplois au niveau de tous les secteurs avec la contribution de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac), a affirmé M. El Ghazi lors d'une visite d'inspection au niveau de plusieurs structures et établissements relevant du secteur du travail et de la sécurité sociale de la wilaya d'Alger.

Il a précisé que ce plan contribuera à la réduction du taux de chômage en Algérie à 9% à travers la création de 500 000 emplois au niveau de tous les secteurs en 2015 outre la contribution de l'Ansej et de la Cnac et la mise en place de 90 000 micro-entreprises chaque année tout au long des cinq ans pour totaliser un million d'emplois.

Il a souligné également l'uniformisation du fichier national de l'emploi en vue de contrôler le mouvement de l'emploi à l'échelle nationale et de lutter contre le phénomène du cumul d'emplois par une seule personne après réalisation d'un recensement des chômeurs en Algérie par l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Concernant le projet d'amendement du code du travail (737 articles), le ministre du Travail a déclaré que «la première mouture du projet d'amendement du code du travail sera finalisée en novembre ou décembre prochains pour être soumise en conseil de gouvernement». Après s'être attardé sur la cadence de réalisation du projet de l'Institut national de prévention des risques professionnels situé à Chéraga, il a procédé lors de cette visite d'inspection effectuée en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, dans les établissements et structures du secteur, a procédé à l'inauguration des sièges de deux nouvelles agences de l'emploi à Chéraga et Draria.

M. El Ghazi s'est rendu par la suite à l'Institut national du travail qui compte une stèle historique de l'ère ottomane. «Il est possible de céder ce siège à la wilaya afin de procéder aux travaux de restauration de la stèle historique contre l'obtention d'un autre terrain», a-t-il fait remarquer.

Il a inspecté ensuite le Centre de personnalisa-



tion de la carte électronique de l'assuré social (Chifa) qui se trouve à Ben Aknoun où il a fait partie de sa satisfaction à l'égard de la maîtrise par les techniciens algériens de l'utilisation d'appareils modernes permettant la mise au point de 5 000 cartes chaque jour.

Il s'est enquis en outre, de l'avancement du projet de l'école supérieure de la sécurité sociale à Ben Aknoun et des préparatifs pour l'année scolaire 2014/2015 de cette école au niveau du siège «provisoire», situé à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (Hussein Dey) en attendant le parachèvement de son siège (Ben Aknoun).

Il a visité enfin, le «Bureau de contact» de l'Association internationale de sécurité sociale (Aiss) chargé de la région nord-africaine qui se trouve au centre familial de Ben Aknoun.

## SELON DES EXPERTS

# L'accès de l'Algérie à l'OMC est subordonnée au développement d'une économie nationale forte

L'accès de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et son intégration aux accords de libres échanges régionaux (UE et Gzale) est subordonnée au développement d'une économie nationale forte capable de faire face à la concurrence internationale, ont relevé mardi à Alger des experts.

Des participants à la journée parlementaire sur les accords de libre-échange régionaux ont estimé qu'une adhésion de l'Algérie aux autres espaces de libre-échange nécessiterait une longue préparation des entreprises nationales.

Lors de cette journée initiée par le Parti des travailleurs (PT) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), des experts ont souligné la vulnérabilité de l'économie nationale, appelant à son redressement avant de s'engager dans d'autres accords.

L'Algérie dispose de grandes capacités financières mais n'a pas d'économie forte lui permettant de faire face à la concurrence des pays développés, a relevé Abdemalek Mebarek Serai, dénonçant la facture "trop grosse"

des importations. Il a proposé, à ce titre, de mettre des barrières pour freiner la hausse des importations algériennes d'un côté et de booster les exportations hors hydrocarbures d'un autre côté et ce, en développant les entreprises nationales.

Selon ce consultant international, l'Algérie n'est pas encore prête à accéder à l'OMC, affirmant que "plus de 90% des entreprises nationales sont faibles et ne peuvent pas faire face à la concurrence étrangère (a) et 45% ferment en cas d'ouverture de notre marché". De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said a estimé que l'OMC avait été "crée par les Occidentaux pour protéger leurs économies".

La hausse importante de la facture des importations de l'Algérie, a-t-il poursuivi, contribue à la création et à la sauvegarde de 4,5 millions d'emplois annuellement à travers le monde, a fait savoir Sidi Said qui s'est référé aux données de la banque mondiale.

Le premier responsable de la centrale syndicale a plaidé pour

la promulgation d'un texte de loi visant à mettre des barrières et freiner les importations en vue d'encourager la consommation du produit national.

Le directeur général du centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) relevant des Douanes, Nourredine Allag a indiqué que l'Algérie a importé en 2013 pour 55 milliards de dollars dont près de 10 milliards de dollars de biens de consommation.

Pour sa part, la secrétaire générale du PT, Louiza Hanoune a indiqué que l'organisation de cette journée avait pour objectif d'exprimer "notre rejet catégorique à cette accession (à l'OMC)" dans la mesure où elle (l'adhésion) "détruirait l'économie nationale", citant pour exemple le cas de la Russie et de l'Egypte.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ouled Khélifa a appelé, de son côté, à l'élaboration d'une stratégie permettant de préserver les intérêts de l'économie nationale, mais sans pour autant rester en marge des organisations internationales et des zones de libre-échange.

## PROJET DE PLATEFORME (COMPLEXE) PÉTROCHIMIQUE

# Le site (définitif) d'El Kseur répond largement aux exigences du mégaprojet

**Arslan-B**

Ce projet qui, désormais, semble être un acquis irréversible de la wilaya de Bejaïa a été intégré dans le plan de développement et dans les objectifs stratégiques de la Sonatrach». « Nous n'y croirions que lorsque les travaux seront effectivement lancés », avouent les habitants de la wilaya, « échaudés » par 02 délocalisations du même type de projet dans les années 1970 et 2000. « Chat échaudé craint le... pétrole froid! » C'est finalement le site N°1, c'est-à-dire celui sis dans la commune d'El Kseur, et non celui de la zone industrielle de Beni Mansour (site N°2), qui aura été définitivement retenu pour l'implantation du futur complexe pétrochimique, car répondant aux critères fondamentaux de choix de terrain, à savoir « la superficie nécessaire, la proximité du port, la disponibilité des dessertes, celle des utilités (énergie, eau), la proximité du réseau d'alimentation en hydrocarbures (oléoduc OBI), la proximité du port de Bejaïa (20 km), la disponibilité immédiate des énergies électrique et gazière, la proximité du poste THT/HT, HT/MT d'El Kseur, la proximité de la centrale électrique d'Amizour, la proximité de la Région Centre de Transport d'H y d r o c a r b u r e s (SH/RTC/TRC), disponibilité d'infrastructures de desserte (Dédoublement de la RN12, voie ferrée, projet d'aménagement de l'Oued Soummam en voie navigable), disponibilité des ressources hydrauliques (Oued Soummam-Forages alluviaux), une zone non urbaine et non classée (par rapport aux exigences environnementales) », la proximité des structures de Naftal par rapport au plan de développement de celles-ci ». Le site se situe sur la rive droite de Tikhlat, dans la commune d'El Kseur, une ex-DAS dénommée Ouahrhou. D'une superficie de 414 ha, (87 ares et 11 ca), le site retenu, à propos de la nature juridique du terrain, est un bien privé de l'Etat. Pour rappel, une délégation de la Sonatrach s'était déplacée à Bejaïa les 12 et 13 août 2013 afin de visiter les sites proposés.

La visite du site d'El Kseur-site élue s'est effectuée le 13 août 2013 et le même jour, en présence de l'exécutif et des élus, le siège de la wilaya a abrité une réunion au cours de laquelle s'est déroulée la présentation du projet avec ses retombées économiques sur la région.

Concernant le plan de développement de Naftal en rapport étroit avec l'implantation et la mise en service du complexe, l'on fait savoir qu'il s'agira de la réalisation d'un nouveau dépôt carburants, d'un centre GPL sur une superficie globale de 40ha (Superficie carburants : 30 ha, superficie GPL : 10 ha). L'approvisionnement du futur dépôt carburants se ferait à partir du prochain port pétrolier, tandis que les futures installations de stockage et de distribution de carburants consisteront en 01 parc de stockage d'une capacité totale de 200 000 m<sup>3</sup> dont 128 000 m<sup>3</sup> (8 x 16 000 m<sup>3</sup>) pour le gazoil et 72 000 (8 x 9 000 m<sup>3</sup>) pour l'essence, 01 installation de chargement et de déchargement des camions et des wagons-citernes qui comprendra le chargement des camions-citernes en source 10 îlots à simple voie, le chargement des camions-citernes en dôme 05 îlots à double voie, le déchargement des camions et wagons-citernes (tous produits confondus) sur 06 postes à double voie, la pomperie carburante pour le chargement des camions et le transvasement de bac à bac.

Il est également prévu des installations annexes (collecte de purge, traitement des effluents, système de lutte anti-inondation...).

Pour revenir au terrain choisi pour servir donc d'asile au mégaprojet de complexe pétrochimique, il est à noter que celui-ci est un terrain agricole « à rendement moyen et d'un seul tenant, soumis à la procédure de déclassement et de distraction des terres agricoles », procédure en cours. Par ailleurs, dans sa très récente correspondance (03/6/2014) adressée au ministre de l'énergie et des mines (dont DK News détient une copie), le Wali de Bejaïa informe le membre du gouvernement de la transmission, le 10 avril 2014, d'une correspondance au P-dg de Sonatrach (sous le N°89) « confirmant l'adoption du projet de la plate-forme pétrochimique, d'une part, de même que, d'autre part, l'ensemble des documents et pièces administratives (y afférents) ».

Quelques brefs rappels à propos de ce projet : (un projet, effectivement, éminemment structurant pour la wilaya) Dans le cas où aucun obstacle inattendu ne viendrait contrarier la détermination des pouvoirs publics à aller de l'avant dans sa réalisation, la mise en service du complexe devrait intervenir avant la fin de l'année 2018, ce serait près de 3 000 emplois qui en sont escomptés, 02 projets similaires destinés à Bejaïa – l'un en 1970, l'autre dans les années 2000 – ont dû être délocalisés par SH, alors que cette wilaya, selon les plus hauts responsables du secteur de l'énergie eux-mêmes avaient reconnu qu'elle recelait «une position géographique idéale».

Montant de l'investissement : Nous savons seulement que M. Youcef Yousfi avait déclaré sur les ondes de la Radio nationale : «L'Algérie prévoit d'investir 10 milliards de dollars pour construire 05 raffineries de pétrole afin d'augmenter ses capacités de production». Sachez qu'actuellement, l'Algérie produit 26 millions de tonnes/an.

A. B.

## Transport

### Assurer une complémentarité entre le port de Djendjen et l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel



La nécessaire complémentarité entre le port de Djendjen et l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel a été soulignée, mardi, par le ministre des Transports, Amar Ghoul, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Après avoir supervisé, en compagnie du ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, l'homologation de la piste de l'aéroport de Jijel, M. Ghoul a notamment plaidé en faveur de l'extension de l'actuelle piste de cette infrastructure aéroportuaire, en longueur et en épaisseur pour la portance, afin d'accroître les activités de fret, parallèlement à celles du transport de voyageurs.

La proximité entre l'aéroport et le port plaide en faveur de l'option de développer le fret par des avions cargo, a-t-il ajouté, soulignant qu'une étude va être lancée dans ce sens. «Nous œuvrons pour que nos aéroports soient aux normes internationales tant pour les voyageurs que pour le fret», a souligné M. Ghoul.

Le vol pour l'homologation de la piste d'atterrissement (2 400 x 45 m) a été effectué par un avion de type Boeing 737-800 à bord duquel ont pris place les deux ministres.

Les travaux de renforcement des chaussées de l'aérodrome, prévus pour un délai d'une année, ont été finalement achevés en huit (8) mois. L'entreprise de réalisation chargée de ce volet a été félicitée par la délégation ministérielle pour avoir relevé ce défi, a-t-on constaté sur place.

La fermeture de l'aéroport a été imposée par la vétusté de la piste principale après trois décennies d'exploitation. Le procès-verbal d'homologation, présenté par une représentante de la direction de l'aviation civile et de la météorologie (Dacm), a indiqué que tous les essais et les tests ont été concluants et que la piste de l'aéroport Ferhat Abbas est homologuée.

Les vols domestiques Alger-Jijel aller et retour reprendront officiellement à compter de samedi 11 juillet, a-t-on appris sur place. S'agissant des vols internationaux, le président-directeur général de la Compagnie nationale Air Algérie, Mohamed Salah Boulif, a indiqué à l'APS que Jijel sera reliée à l'aéroport de Marseille (France) dès le mois de novembre prochain à raison de deux rotations par semaine.

APS

**La presse publique, tous supports confondus, «manque d'agressivité et doit changer de réflexes sans pour autant omettre sa mission de service public», a relevé mardi soir à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.**

## HAMID GRINE AU FORUM DE LIBERTÉ : «La presse publique manque d'agressivité»



«La presse publique manque d'agressivité. Elle fait parfois de l'autocensure mais c'est une presse qui n'insulte pas, qui ne dénigre pas et qui ne fait pas dans la diffamation», a indiqué M. Grine, invité du forum du quotidien «Liberté».

Ce qui est attendu de la presse publique, écrite ou audiovisuelle, selon le ministre, «c'est non seulement l'appui au programme du gouvernement mais aussi qu'elle soit lue et suivie» et qu'elle accomplit sa mission de service public avec «professionnalisme et dans les règles de l'éthique».

Par ailleurs, M. Grine a rappelé que la priorité actuelle du ministère de la Communication était «la mise à niveau et la professionnalisation de la presse écrite», à travers, notamment, l'installation prochaine des autorités de régulation de la presse écrite et de l'audiovisuelle, du conseil d'éthique et la commission de délivrance de la carte du journaliste professionnel. Pour M. Grine, une presse professionnelle c'est une «presse responsable» qui doit avoir une «rentabilité saine» et dont les responsables doivent «raisonnablement bien payer le personnel journalistique, lui assurer une

couverture sociale et aussi la formation».

Il a ajouté, dans le même contexte, qu'une quarantaine de textes d'application et de projets de loi sont en voie de finalisation et qui concernent, entre autres, la publicité et le sondage. Il a précisé que la première mouture des textes de loi sur la publicité et le sondage sera prête en septembre, ajoutant que leur signature est prévue au cours du mois de décembre ou de janvier. En réponse à une question sur le sort de certains titres de presse qui ne paraissent plus pour dettes non payées envers la société d'impression d'Alger (SIA), le ministre a affirmé qu'il ne s'agit pas d'une suspension ou d'une décision politique, mais plutôt d'un «traitement technique et équitable sans aucun compromis».

A ce propos, il a indiqué que depuis un mois «vingt milliards de centimes de dettes ont été récupérés sur un total de 400 milliards de centimes», déplorant l'existence de «journaux criblés de dettes alors que leurs patrons ont une richesse remarquable», sans vouloir citer de titres. Concernant certains journaux dont le droit à la publicité a été retiré par l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), M. Grine a tenu à souligner que «le droit à la publicité n'est pas un droit constitutionnel», affirmant que «jusqu'à présent le ministère de la Communication ne s'est pas impliqué dans la gestion de l'Anep». Interrogé sur la distribution des journaux vers l'intérieur du pays et le Sud, l'invité du forum a annoncé qu'un projet de création d'un réseau de distribution de journaux publics et privés sera finalisé vers la mi-août.

Il a, en outre, ajouté qu'un bilan d'état sur les fréquences des chaînes de radio nationales à travers les wilayas du sud, notamment, sera étudié lundi avec l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) pour pallier aux problèmes de diffusion dans ces régions. Pour ce qui est du champ audiovisuel, M. Grine a émis des réserves sur ce domaine en exprimant son souhait de ne pas voir l'expérience de la presse écrite (apparition d'une multitude de titres) s'élargir aux chaînes de télévision, soulignant que ceci nécessite de la prudence vu l'impact de l'image sur le large public par rapport à celui des écrits qui s'adressent à un public élitaire.

## Bedoui :

### Aucun recrutement ne se fera sans formation à partir de l'année prochaine



Les employeurs, tant du secteur public que du secteur privé, sont «tenus d'exiger» à partir de l'année prochaine une qualification de tout postulant à un poste d'emploi, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Bedoui Mohamed.

«L'Algérie dispose de plus de 1 200 établissements dédiés à la formation dans diverses spécialités et profils. Il appartient aux jeunes de les rejoindre en vue d'apprendre un métier et de valoriser leurs aptitudes, de manière à accroître leur potentiel chances de placement sur le marché du travail», a souligné le ministre, en marge de la signature d'une convention de partenariat entre la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem).

S'exprimant sur l'importance de l'apprentissage tant pour l'apprenant que pour l'entreprise, M. Bedoui a souligné

tenu, à cet égard, que «la qualification de la ressource humaine est une étape incontournable pour la réussite de tout projet».

«C'est une condition impérative à remplir par tout prétendant à une insertion professionnelle, mais aussi un défi à relever par tout opérateur économique soucieux du développement de son entreprise», a-t-il estimé.

La convention, signée entre les deux partenaires, porte sur la prise en charge de la formation pratique des stagiaires issus du secteur, en

vue d'apprendre un métier dans les différentes filières techniques, notamment dans les domaines du froid, de la climatisation, de la cuisson et autres activités du Complexe des appareils ménagers (CAM) de Oued Aïssi.

Aux termes de cette convention, il est question aussi pour l'Eniem d'assurer des stages d'immersion en milieu professionnel en vue de rendre opérationnels, dans de meilleurs délais, les produits du secteur de la formation professionnelle qui prend en charge, en contre-

partie, une partie des besoins de la formation du personnel de l'Eniem.

L'Eniem a formé, durant ces trois dernières années, 228 stagiaires dans divers profils techniques, selon son Directeur général, Boudiaf Ouamar, qui a exprimé son souhait de recruter directement en son sein les produits de cette formation».

En visitant le CAM de Oued Aïssi, la Laiterie de Draâ Ben Khedda, l'Hôtel Amraoua du chef-lieu de wilaya et la complexe électro-industriel de Fréha, pour s'enquérir des conditions de formation des apprentis stagiaires au niveau de ces structures, M. Bedoui a expressément recommandé aux responsables de celles-ci d'accorder tout l'intérêt voulu à cette question nodale conditionnant grandement le succès de tout entreprise, indépendamment de sa taille, en veillant notamment à la valorisation du rôle des maîtres apprentis par le biais d'octroi de primes de formation».

## TIZI-OUZOU

**La direction du commerce vigilante**

K.N.A

Durant la première semaine du mois de Ramadhan, la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé la fermeture de 79 commerces. 465 autres ont été verbalisés par les agents pour diverses infractions à la réglementation et aux normes requises.

Des sanctions pour non respect de la chaîne de froid, le non respect des mesures d'hygiène, vente de produits périmés, opposition au contrôle et exercices sans registre du commerce.

Selon le responsable du secteur, les agents ont également saisi 19 tonnes de produits impropre à la consommation.

Parmi ces produits récupérés on note la présence de la poudre de lait non conforme, des produits laitiers transportés sans respect de la chaîne de froid ainsi que d'importantes la semoule frauduleusement étiquetée. Selon le responsable du secteur, la semoule saisie a été destinée à un centre d'intérêt collectif géré par la direction de l'action sociale. Les produits périmés ont été par ailleurs détruits par les mêmes services.

Toujours au chapitre de la lutte sans merci contre les dépassements et le non respect des normes requises pour



L'exercice de l'activité commerciale, les services de la direction du commerce ont procédé à la fermeture de 800 abattoirs clandestins destinés frauduleusement aux vauriailes.

Par ailleurs, afin d'étendre sa surveillance, la direction du commerce à la collaboration de la gendarmerie et de la police nationales. Des brigades mixtes sont mises en place pour les contrôles routiers. Elles passeront sous leurs loupes le transport de produits sensibles comme les jus, les boissons gazeuses, les produits laitiers et les viandes. Selon le même responsable, le recrutement récent de 33 nouveaux agents a permis de porter le nombre de brigades de contrôle de

73 à 89. Enfin, notons que les services du commerce enregistrent depuis le début du mois de ramadan la stabilité des prix de tous les y compris la production du lait en sachet.

Mieux encore, les mêmes services ont relevé une baisse des prix des fruits et légumes. Une baisse due essentiellement au système de régulation mis en place par le ministère de tutelle et le travail de la cellule des approvisionnements de la direction du commerce.

Les consommateurs ont de leur coté la tâche dans la régulation des prix en rationalisant de mieux en mieux leurs achats contrairement aux mois de Ramadhan précédents.

## BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF Pour le mois de juin : 667 retraits de permis de conduire

Azzedine Tiouri.

Le bilan des activités des services de la Sûreté de wilaya de Sétil fait état de 95 accidents de la route enregistrés au cours du mois de juin dernier sur l'ensemble du tissu urbain, faisant 8 morts et 110 personnes blessées, en diminution de 17 sinistres et de 7 blessés par rapport au même mois de l'an dernier. Néanmoins, le nombre de tués a augmenté avec deux morts.

Selon la cellule de communication de l'institution policière, 93,68% de ces accidents sont provoqués en partie par les conducteurs et les erreurs humaines en raison des excès de vitesse et les dépassages dangereux. 0,35% sont dus aux facteurs liés à l'état vétuste des véhicules (éclairage, l'entretien, le système de freinage etc.), et 3,45 % à diverses autres raisons.

Pour le volet répressif, 2 694 contraventions ont été établies avec 667 retraits de permis de conduire, dont 489 pour une

durée de trois mois et 178 pour six mois. Au cours de la même période, 42 véhicules ont été mis en fourrière et 50 autres immobilisés pour une durée provisoire.

Une fois de plus, par souci et pour réduire le nombre d'accidents, la Sskreté de wilaya de Sétil réitère son appel aux usagers de la route pour plus de prudence, de sobriété, de responsabilité et de faire preuve de vigilance en milieu urbain, des zones résidentielles et les lieux d'errance des familles, afin de préserver leur vie et celle d'autrui. Elle invite les conducteurs à respecter le code de la route, de contrôler le mécanisme de freinage et la pression des roues, notamment en cette période des grandes chaleurs.

Malgré les campagnes de sensibilisation et de prévention, déclare la même source, les drames de la route se multiplient et ne cessent d'endeuiller des familles. Au cours de cette semaine, ce sont les motocyclistes qui ont été ciblés pour une campagne de sensibilisation et de contrôle. Pas moins d'une centaine de motos grosses cylindrées ont été saisies par les services de la police pour diverses raisons.

## CAMPAGNE DE DON DU SANG A KHEMIS MILIANA « Les fidèles des mosquées ont été les donneurs les plus généreux »

Salim Ben

Depuis le début du Ramadhan, une campagne de collecte de sang, est organisée par l'association des donneurs de sang de la ville de Khemis Miliana, sous l'égide de la direction des affaires religieuses, de la santé et de la population, et le mouvement associatif, est menée dans les mosquées de la ville de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Deffla.

Lancée près de la mosquée El Fath au quartier Dardara, cette campagne « Spécial Ramadhan » a été jugée satisfaisante par l'association des donneurs du sang, initiatrice de l'opération. « Une centaine de dons de sang est enregistrée chaque jour », nous a confirmé le président de cette association M. Belkebir Mustapha.

« Les objectifs tracés pour cette campagne de collecte de sang, qui se déroule après la rupture du jeûne, ont été atteints, notamment dans les grandes mosquées de la ville », a indiqué, le pré-

sident. « Nous sentons, cette année, une nette prise de conscience pour contribuer à cette opération », a-t-il dit, rappelant que la direction des affaires religieuses et des Wakfs a été associé à cette campagne à travers les prêches.



« Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires », a expliqué, le Dr Boualem.

M. Djamel Djadoune, infirmier, a fait remarqué que les gens se présentaient spontanément, notamment entre 2h et 1h, auprès des véhicules de collecte et de transport de sang, déployés près des mosquées, ou une équipe de médecins, d'infirmières et de volontaires ont exploiter la grande salle de l'école coranique de la mosquée El Fath durant le Ramadhan, pour cette opération et a réussi à persuader de nombreux fidèles de faire don de leur sang au moment des prières du Tarawih. A la moitié de ce mois du Ramadhan, les fidèles des mosquées ont été les donneurs les plus généreux, avec un total de 77 donneurs.

Pour rappel, l'association des donneurs de sang de la ville, compte 865 donneurs réguliers et joue un rôle dans la région, en matière de la collecte du sang, mais elle cherche toujours un local depuis plusieurs années et lance ainsi un appel aux premiers responsables pour permettre à continuer ses compagnies et ses aides.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Des résultats aux examens en nette amélioration

Mouad B.

Parents et enseignants s'estiment satisfaits du net bond en avant du taux de réussite enregistré dans les trois examens de fin d'année (la 5<sup>e</sup> année, le BEM et le baccalauréat), estime le directeur de l'éducation de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, M. Layachi Ahmed.

Ce dernier affirme que la wilaya a enregistré au BAC un taux de réussite de 47,19%. Signalons que 9 lauréats ont obtenu leur BAC avec la mention très bien. Avec ce taux, l'enseignement secondaire a enregistré des résultats satisfaisants en comparaison avec l'année précédente qui était de 42,73%. « L'amélioration du niveau durant cette année est dû principalement à la stabilité dans le secteur », dira M. Layachi. Pour l'examen du BEM, le taux de la wilaya est de 37,07% contre 42,73 l'année précédente. L'on apprend que le CEM Louassâa Lahcene dans la commune de Khellili s'est classé premier à l'échelle de la wilaya, avec 88,89% et que la meilleure moyenne est obtenue par l'élève Hanadi Imane avec 19,60. S'agissant des examens de la 5<sup>e</sup> année, sur le taux est passé de 76,42% l'année précédente à 84,63%.

Le taux de réussite pour l'examen de la 5<sup>e</sup> année est estimé à 83,87%.

Pour le directeur de l'éducation, ces résultats sont le fruit de l'effort de tout le personnel de l'éducation.

## TISSEMSILT Les melons et les pastèques inondent les marchés de l'Ouarsenis



ABED MEGHIT

Bien que les étalages des marchands fruitiers soient garnis, de toutes sortes de fruits, importés ou locaux, il n'en demeure pas moins, que les prix affichés, donnent le tournis aux consommateurs.

Citons à titre d'exemple, les pommes, qui sont cédées à pas moins de 240 DA le kilogramme, idem pour les pêches, du moins de premier choix, à un degré moindre les poires ou raisins, coûtent entre 180 et 130 DA, tandis que les dattes sont quasiment intouchables, car céées à des prix oscillant entre 400 et 650 DA le kilogramme, seule les melons et pastèques restent à la portée des gens. Pour ces deux derniers fruits, ils ont dernièrement inondé le marché. Étalés, un peu partout au niveau des marchés, ou dans des coins retirés, de manière à échapper aux services de contrôle et de répression des fraudes. Les prix en dents de scie, parfois, un melon ou une pastèque atteignent jusqu'à 300 DA, d'autres, ne dépassent pas les 150 DA.

Il faut cependant se méfier de ces pièces vendus à la sauvette au souk h'lima et à très bas prix car il y a des risques d'intoxication plusieurs fois constatés. Si les melons et les pastèques sont près prisés en cette saison de grandes chaleurs et notamment pendant le Ramadhan, trop en consommer peut être sources de maladies et autre allergies.

## EL-OUED

## 1,2 million de palmiers traitées contre les maladies du Boufaroua et Myelois

Une opération de traitement de plus de 1,2 million de palmiers dattiers, contre les maladies du Boufaroua et Myelois, a été lancée cette semaine à travers les palmeraies de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de prévention tracé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à prévenir les risques des parasites qui ravagent le palmier dattier, a révélé l'inspecteur de la protection des végétaux, M. Abdessetar cherif. Elle a été scindée en trois parties définies par la nature et le relief des palmeraies. La première, portant sur le traitement de 650.000 palmiers situés dans la région de Djamaâ, El-Meghaier et Oued-Righ et le village de Hobba dans la commune de Reguiba, a été confiée aux services de l'institution national de protection des végétaux (INPV), au regard de l'homogénéité de leurs palmeraies et leur accès facile, permettant une mobilité des équipements roulant de l'INPV. La deuxième partie, qui consiste au traitement de 550.000 palmiers dans les palmeraies des localités agricoles, à l'instar de ceux de Sahn El-Berri dans la commune de Hassi-Khelifa et Akfadou dans celle de Debilia, caractérisés par l'éparpillement de leurs palmiers et leur accès difficiles, est confiée à 20 entreprises privées conventionnées avec la direction de l'agriculture et sélectionnées après adjudications publiques. La troisième partie consiste au traitement de 130.000 palmiers répartis entre des palmeraies de privées à travers les 30 communes de la wilaya et confié aux agriculteurs, eux même, dotés d'insecticides de l'INPV par le biais des services agricoles. L'opération de traitement a été projetée en deux étapes, la première déjà lancée consiste au traitement de la maladie du Boufaroua, et la deuxième, à lancer prochainement, concernera le traitement de la maladie du Myelois. L'opération de traitement des palmiers a été lancée sous la supervision de l'INPV, en collaboration avec les services agricoles, a vu la mobilisation par l'INPV des moyens nécessaires à l'opération, à l'instar de 11 camions dotés d'équipements modernes.

## MÉDÉA

## Saisie de 4 qx de viande non estampillée et de produits impropre à la consommation

Au moins 4 quintaux de viande non estampillée et de produits impropre à la consommation ont été saisis par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Médéa depuis le début du Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès de cette structure.

La même source fait état, à cet égard, de la saisie d'une quinzaine de carcasses de mouton, non estampillées et mises en vente illégalement, lors d'opérations de contrôle effectuées au niveau de la commune de Chahbounia (117 km au sud de Médéa), précisant que la viande saisie, qui provenait d'abattoirs clandestins, était destinée à être écoulée sur le marché local. Il est fait état, en outre, de la saisie, dans la commune de Médéa, d'une quantité non négligeable de viande blanche, provenant également d'abattoirs clandestins, que des commerçants tentaient d'introduire frauduleusement dans le circuit commercial. Divers produits périsposables, notamment des produits carnés et laitiers, ont été retirés du circuit de vente par les services de contrôle de la qualité qui ont procédé, aussitôt, à leur destruction, a-t-on ajouté.

## FELICITATIONS



MUSTAPHA BENTCHAKAL, à l'occasion de ta brillante réussite à l'examen du BEM, ta maman, ton papa Lounès, tes frères Ahmed, Mohamed et Youcef ainsi que toute la famille te présentent leurs félicitations et te souhaitent plein d'autres réussites dans ta vie scolaire. Dans 3 ans, nous fêterons le bac ensemble inchaAllah.

## BEJAIA

## 100 hectares de végétation brûlés depuis le début de la saison estivale

Plus de 100 hectares de végétation sont partis en fumée à Bejaïa depuis le 1er juin dernier suite à des incendies provoqués, pour l'essentiel, par les fortes chaleurs accablant la wilaya, ces deux dernières semaines notamment, selon un bilan de la Conservation locale des forêts.

Parmi les couverts végétaux incendiés figurent 475 hectares de maquis et de broussaille, mais aussi des arbres fruitiers dont des oliviers et des figuiers sur une superficie de 45,5 hectares, a-t-on précisé.

Quatorze (14) foyers d'incendie ont été déplorés durant ce laps de temps, dont le plus important a eu pour théâtre, jeudi dernier, la région boisée de Beni-Maouche, à 70 km au sud-ouest de Bejaïa, qui a causé des dégâts de l'ordre de 83 hectares, infligés aux verger



s de figuier et d'oliviers de la région, a-t-on ajouté, soulignant, toutefois, que ce bilan reste modeste en comparaison avec les saisons précédentes.

Cette tendance baissière, si elle reste favorisée par l'état modéré du climat en général, est consolidée par la mise en œuvre d'un plan anti-feux, de plus en plus conséquent, marqué notamment, par le renforcement des

moyens d'alerte et d'intervention et la multiplication des postes de vigie, a-t-on expliqué. Dans ce contexte, bon nombre d'actions ont été menées en amont, autant en matière de travaux sylvicoles, de nettoyage précoce des accotements des routes et d'ouvertures de pistes, a-t-on ajouté, relevant que ce constat augure d'"une plus grande maîtrise des foyers d'incendies".

## SOUK AHRAS

## Saisie de plus de 120 casiers remplis de poisson illégalement importé

Pas moins de 122 casiers en plastique remplis de poisson illégalement importé de Tunisie ont été saisis, mardi dans la commune d'Ain Zana, par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, mercredi, auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

Cette prise a été opérée à la suite de renseignements faisant état de la présence, dans la commune frontalière d'Ain Zana, de deux petits camions frigorifiques transportant une "quantité importante" de poisson en provenance de Tunisie, a indiqué la même source. Le barrage routier

dressé par les gendarmes près de la mechta Ain Fernana, a permis d'intercepter les deux véhicules, de saisir la quantité de poisson constituée de merlans, de rougets et de sardines et d'en vérifier la provenance grâce aux inscriptions sur les casiers, a-t-on ajouté, précisant que la valeur du poisson saisi dépasse le million de dinars. Trois individus âgés de 28, 29 et 43 ans ont été arrêtés et auront à répondre devant la justice de cette tentative d'importation frauduleuse, a encore souligné la même source, relevant toutefois que le poisson saisi, analysé en laboratoire, n'était pas avarié.

## RAMADHAN

## 1000 tonnes de viandes rouges stockées pour approvisionner le marché durant le ramadhan

Un volume de plus de 1000 tonnes de viande rouge congélée d'importation a été stocké par l'unité Enalca - Algérie de stockage et réfrigération des produits alimentaires de Corso (Boumerdès), en vue de son écoulement progressif durant le mois de Ramadhan, à travers les marchés du pays, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce de la wilaya.

Selon la même source, l'entreprise s'est approvisionnée en quantités supplémentaires de viandes rouges congélées en prévision de ce mois sacré, afin de disposer d'un "important stock" qui lui permettra d'alimenter le marché national et d'assurer une stabilité des prix de ce produit.

L'ENALCA de Corso a, également, stocké près de 500 tonnes de poisson congelé d'importation, en plus d'une centaine de tonnes de différents lé-

gumes surgelés. Ces produits alimentaires ont été importés notamment du Brésil, de l'Inde et du Vietnam, a signalé la même source, relevant que la quantité de viandes rouges et de poissons stockée, durant cette année, a enregistré une certaine stabilité comparativement au Ramadhan 2012, durant lequel les quantités importées et écoulées ont enregistré une hausse de 500 tonnes comparativement au Ramadhan 2011.

"La demande des clients de l'ENALCA, de différentes régions du pays, sur ces produits est en hausse depuis le début du mois sacré, comparativement à la période ordinaire", a-t-on ajouté de même source.

Depuis le début du mois sacré, des quantités considérables de ces produits sont, en outre, écoulées directement au profit des clients au niveau des points de vente de détail, ouverts

par l'entreprise, dans les communes de Boumerdès, Dellys et Boudouao. L'unité de détail de Corso écoute, à elle seule, un volume quotidien d'au moins 2 tonnes de viandes rouges et poisson congelés.

L'entreprise ENALCA-Algérie est une société mixte algéro-italienne, créée après l'ouverture du capital, en 2008, des ex-Dépôts de réfrigération et de stockage du Sahel, dont la restructuration a débouché sur la création d'un nombre d'unités de vente et commercialisation à travers le pays.

L'entreprise de Corso, dotée d'une capacité de stockage de 30.000 m<sup>3</sup>, s'apprête à élargir son activité par l'ouverture d'une unité de production de plats surgelés, ainsi que d'un espace pour le dépeçage de carcasses, pour ensuite les emballer et stoker, avant de les vendre directement aux consommateurs, précise la source.

## FORÊTS

## 30 hectares de couvert végétal et 200 arbres fruitiers ravagés par les flammes à Batna et Skikda

Trente hectares de couvert végétal et forestier ont été ravagés par des incendies dans la wilaya de Batna, tandis que dans la wilaya de Skikda ce sont 200 arbres fruitiers qui ont été la proie des flammes, ont indiqué, lundi, les services forestiers et ceux de la Protection civile.

Dans les Aurès, le feu le plus violent a détruit 10 hectares de pins d'Alep dans la forêt Ichââli (commune d'Oued Chaâba), a déclaré Othmane Brikri, chef du service de la protection de la flore et de la faune à la conservation des forêts.

Cet incendie n'a pu être circonscrit que dimanche après trois jours d'efforts, a ajouté ce responsable, soulignant que

les températures élevées et le vent violent de ces derniers jours ont favorisé la propagation des flammes dans la forêt Ichââli ainsi qu'en cinq autres points de la wilaya.

Dans la wilaya de Skikda, 200 arbres fruitiers ont été détruits par un important incendie survenu dimanche près du lieu-dit Boummour, dans la commune de Tamalous, à l'ouest de Skikda, selon la Protection civile. Depuis le début du mois de juillet, ce sont 469 arbres fruitiers qui sont partis en fumée dans différentes zones de la wilaya de Skikda, en plus de 1,25 hectare de blé sur pied, a précisé la même source.

# Quelques événements ayant eu lieu au mois de Ramadhân

La comparaison de la générosité du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) avec le vent porte aussi bien sur la promptitude que sur l'influence générale: En effet, le vent qui souffle **avance rapidement et répand ses effets bénéfiques partout...**

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) était ainsi : Il donnait sans tarder quand on le lui faisait la demande ; et il donnait à tous, sans distinction. Dans une version de ce même hadith rapporté par l'Imâm Ahmad r.a., il est précisé que l'on ne demandait rien au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) sans qu'il ne le donne. C'est là encore une qualité que nous devons nous efforcer d'acquérir et de développer, durant toute l'année, mais plus particulièrement durant le Ramadhân. La générosité, en Islam, comme le définit Ibn Hadjar r.a., consiste à **donner ce qui convient à celui qui convient.**

Et cela est d'autant plus importante que dans notre société individualiste, où on a tendance de plus en plus à se refermer sur soi et à ignorer les autres, où le nombrialisme règne en maître, la nécessité de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin impose une réelle prise de conscience. Cela commence par l'acte le plus minime : Donner l'«Iftâr» à un jeûneur, qui est un geste très méritoire, comme l'indique plusieurs Hadîths. Mais cela concerne aussi le don de «Sadaqât» et des aumônes en général, acte dont les vertus sont multiples: Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous apprend que la «Sadaqah», entre autres, apaise la colère d'Allah, protège contre la mauvaise fin, assure la bénédiction et la «Barakah» dans cette vie présente, amène les invocations des anges... (Voir «Fiqh ous Sounnah», Volume 1)

- «Qiyâm ou layl wat tarâwîh» (la prière nocturne et la prière des «tarâwîhs»).

Une autre pratique habituelle du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant ce mois était la «Salât out Tarâwîh». Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) disait, au sujet des vertus de cette prière:

«Celui qui reste debout (en prière la nuit durant) le mois de Ramadhân avec foi et dans l'espérance des récompenses aura ses péchés passés pardonnés.» (Boukhâri)

Il (sallallâhou alayhi wa sallam) avait accompli cette prière quelques nuits en groupe - «Djamâ'ah», puis l'avait délaissé de crainte qu'elle ne devienne obligatoire.

Bien entendu, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) accomplissait également la prière de

la nuit -communément appelée «Salât out Tahadjoud».

Abdoullâh Ibnu Salâm (radhia Allâhou anhou) (rabbin juif converti à l'Islam), raconte que, lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) arriva à Médine, il alla le visiter; quand il vit son visage, il affirme avoir compris que ce visage n'était pas celui d'un menteur. Il ajoute que les premières paroles du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) qu'il entendit furent les suivantes :

«Oh les gens ! Répandez le «Salâm» (salutation), donnez à manger, entrez dans les liens familiaux et **priez la nuit alors que les gens dorment**, vous entrerez en paix au paradis.»

Ainsi, l'une des premières recommandations que donna le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) en arrivant à Médine portait sur le respect de cette «Salâh»: C'est vous dire son importance à ses yeux... On notera également que, dans le Qur'aane, lorsqu'Allah évoque les qualités des croyants et de ses pieux serviteurs, Il met notamment l'emphasis sur le fait qu'ils ont l'**habitude de prier la nuit**.

Au cours du mois de Ramadhân, il nous est relativement facile d'accomplir régulièrement cette «Salâh»: Il nous suffit de nous réveiller un peu plus tôt que d'habitude pour le Sehri -«Souhoûr». Incha Allah cette pratique ne pourra qu'apporter miséricorde et bénédiction dans nos foyers.

Pour conclure sur ce point, je tiens à rappeler quelques recommandations en rapport avec le «Qiyâm ou l'ayl» que les

oulémas ont souligné:

\* Il faut essayer de faire l'intention d'accomplir la prière de la nuit avant même de s'endormir; ainsi, s'il arrive que l'on ne se réveille pas, on aura quand même les récompenses de cette Salâh.

\* Au réveil, on fera attention à réciter les invocations d'usage.

\* Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) avait l'habitude de la commencer l'accomplissement de la prière de la nuit par deux Raka'tes «dégères»; puis il priait ensuite comme il le désirait.

\* Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a exhorté dans certains Hadîths à faire l'effort, lorsqu'on se lève pour prier, de réveiller également les autres membres de la famille afin qu'eux aussi puissent profiter de cette Salâh.

- «Ad Douâ wat Tawbah» (l'invocation et le repentir).

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a appris que le mois de Ramadhân est propice à l'acceptation des «douases et invocations: Il dit par exemple que chaque jeûneur a une «douâ» qui est acceptée par jour. Dans un autre Hadîth, il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit encore que, parmi les invocations qui ne sont pas rejetées, il y a celle du jeûneur lorsqu'il est sur le point de rompre son sawm.

Par ailleurs, il (sallallâhou alayhi wa sallam) a approuvé la malédiction lancée par Djibrâïl (alayhis salâm) contre celui qui voit le Ramadhân passer et ne se fait pas pardonner.

- «Al Djouhd wal Djihâd li i'lâi kalimatillâh» (la lutte et l'effort pour que la Parole d'Allâh soit

vons retenir de là, entre autres, c'est que le jeûne ne doit en aucun cas être un prétexte poussant le musulman à l'imobilisme et à l'inaction, à l'abandon de ses autres devoirs, plus particulièrement au niveau de **sa lutte contre le Mal et sa résistance face à l'injustice**.

Parmi les multiples «djihâd» que nous pouvons mener quotidiennement - à notre échelle, il y en a un qui mérite une certaine attention: C'est celui de l'éducation de nos enfants; si je permet de qualifier ainsi cet effort, c'est parce qu'il apporte une contribution (aussi minime que celle-ci puisse paraître) dans la réalisation d'un objectif essentiel du djihâd que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a lui-même exprimé: l'élévation et la domination de la parole d'Allah -> «Ilâ kâlimatillâh».

Aujourd'hui, dans notre contexte et environnement, si on n'aide pas nos enfants et on ne leur apporte pas le soutien nécessaire, la Parole d'Allah n'arrivera pas à dominer à leurs yeux: Ce qui prima, ce seront les valeurs malsaines répandues dans nos sociétés, dont ils ne manqueront pas de s' imprégner... et certainement pas l'éthique et la morale islamiques.

Malheureusement, ce qu'on constate (trop) souvent, c'est qu'on fait d'une très grande inconscience et irresponsabilité dans l'éducation de nos enfant; par la suite, lorsqu'on se retrouve confronté à des difficultés (drogue, délinquance, rejet de l'autorité...) avec ces mêmes enfant, on ne trouve rien de mieux à faire que chercher des **faux coupables**... et on oublie de se poser de se poser les bonnes questions: Avons-nous fait tout notre possible, hier, quand nous en avions l'occasion (et l'obligation), pour les aider à trouver la voie que nous dé-

sirions tant qu'ils suivent aujourd'hui ? Ne nous sommes nous pas aveuglés à l'époque, en fuyant nos responsabilités envers eux... En d'autres mots, ne sommes-nous pas les premiers (pour ne pas dire les seuls **véritables**) coupables de cet état de fait ?

Voilà donc autant d'axes sur lesquels doivent se situer notre action au cours du mois de Ramadhân : «As sawm, Tilâwat oul Qur'aane, Al Djouhd, Qiyâm ou layl wat tarâwîh, Ad Douâ wat Tawbah et Al Djouhd wal Djihâd li i'lâi kalimatillâh»... Réunir en soi la lumière liée à chacun de ces actes, c'est mettre toutes les chances de son côté pour que, Incha Allah, **demain** (après le Ramadhân) **soit pour nous un jour bien meilleur qu'aujourd'hui**...

Qu'Allah nous agrée tous et nous compte parmi les pieux.



# DIGESTION DIFFICILE

## Des plantes pour la soulager

*De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.*

### Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de tourment, des ballonnements, des éruptions, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

### Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épaissement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éruptions. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs.

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent : une inflammation de l'œsophage et de l'estomac ;

- une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ;
- une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

### Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie », demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication.

En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'alcool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des repas trop copieux ;

Astenez-vous de manger des aliments trop gras ou épices ;

Évitez les boissons gazeuses ou alcoolisées.

### Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie (examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

### Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de



médicaments ou d'extrait. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agissent de différentes manières.

Au niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc gastrique.

Au niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite cholangique). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Toutes les plantes contenant des substances amères pourraient stimuler l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquer la sécrétion de suc gastrique.

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc acide destinés à digérer les aliments. C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophytum, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres plantes. Certaines de ces plantes entrent dans la composition des boissons dites apéritives.

Toutes les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles

L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le romarin, le pissenlit, l'harpagophytum, le chardon-Marie et le curcuma seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favorisent sa sécrétion dans l'intestin.

L'artichaut (*Cynara scolymus*) et la fumeterre (*Fumaria officinalis*) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et cholangique. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur le foie.

### Les plantes à effet antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes dououreux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'absinthe, le coquelicot (*Papaver rhoeas*), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guimauve.

Les propriétés antispasmodiques de la menthe poivrée ont été validées par une étude clinique ; elles permettent de lutter contre les nausées, les ballonnements et les inflammations de l'intestin.

Enfin, certaines plantes de la famille du fenouil sont utilisées pour apaiser les troubles digestifs et les maux de ventre :

aneth (*Anethum graveolens*), carvi (*Carum carvi*), coriandre (*Coriandrum sativum*), cumin (*Cuminum cyminum*) ou anis vert.

### Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés antinausées ont été cliniquement démontrées. Ces substances stimuleraient également la sécrétion de salive et de sucs gastriques.

Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.

Toutes les plantes pour soulager les digestions difficiles De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Le thym en favorisera le cours et réduira les ballonnements.

Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assimiler les plats riches en matières grasses.

Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre.

Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouillon-blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

### Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard » dans les voies digestives ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de sucs gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-oesophagien (rémois acides), d'un ulcère de l'estomac ou du duodénum.

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action anti-coagulante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenugrec est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anti-coagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux : un avis médical s'impose.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments : c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentant des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo ou le mélilot, un avis médical est nécessaire.



Les fruits de nos supermarchés sont de plus en plus fermes et sucrés, pour ne pas décevoir les consommateurs. Mais les chercheurs travaillent également sur des moyens pour diminuer l'utilisation des pesticides.

Les fruits vous semblent avoir tous le même goût ? C'est normal, car les chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'agroalimentaire tendent tous à aller vers des produits plus fermes et plus sucrés, ce qui conduit à une uniformisation générale. L'objectif, selon les spécialistes du secteur, est d'assurer un minimum de qualité au consommateur et éviter de le décevoir. Ce changement est également à mettre au compte de la grande distribution, car des fruits du même calibre, de la même forme et qui ne sont pas complètement mûrs sont plus faciles à transporter.

Seul point noir : à part les bananes, les poires, l'avocat et la mangue, aucun fruit ne continue à mûrir après avoir été cueilli. Les rayons des supermarchés sont donc souvent remplis de produits pas assez mûrs, même si les chercheurs essayent d'améliorer cet aspect, tout comme le goût, les résistances aux maladies ou les beoins en eau des fruits.

#### Une nectarine sanguine

D'ailleurs, révèle l'AFI, l'Institut de la recherche agronomique du Gard travaille sur une variété de pêche résistante à l'oïdium, un champignon qui fait apparaître des taches blanches sur le fruit. Si ces recherches aboutissent, elles pourraient permettre d'économiser près de 15 traitements fongicides par an.

Parmi les autres projets en cours : une nectarine sanguine, pour «surfer» sur la mode des fruits rouges anti oxydants», note l'AFI. Ces recherches devront être accompagnées par une météo, des modes de culture et un transport optimale pour ne pas influencer négativement le goût et la qualité des fruits.

## BALLONNEMENT, FLATULENCE ET AÉROPHAGIE COMMENT LES PRÉVENIR ?

*On n'aime guère parler de ces troubles, appelés «flatulences», «météorisme», «ballonnements», ou tout simplement «pets». Au mieux, ils font rire mais ils peuvent également mettre dans l'embarras les personnes qui en sont affectées. Il suffit parfois de modifier son alimentation pour que les désagréments provoqués disparaissent.*

### Quels sont les symptômes des ballonnements ?

Le météorisme, ou ballonnement intestinal, provoque des borborygmes et des gazouillis dans le tube digestif, et parfois des douleurs. Il est dû à une accumulation de gaz intestinaux. Si ces gaz sont expulsés, ils répandent une odeur désagréable et gênante. Par contre, si ces gaz ne peuvent être éliminés, ils s'accumulent et provoquent des douleurs.

Le phénomène d'aérophagie se produit lorsqu'une personne «mange de l'air». Avaler deux à quatre litres d'air par jour est tout à fait normal.

Mais un trop gros volume de gaz provoque une dilatation de l'estomac qui, lorsqu'elle est importante, se traduit par des打球lements dans le ventre. Si une partie de l'air est émis par la bouche, une autre partie suit sa mèche parcoure puis les aliments et va augmenter le volume des flatulences.

L'aérophagie serait due en partie à la nervosité, provoquée chez certaines personnes des déglutitions fréquentes. Manger ou boire trop vite, ou parler en s'alimentant augmentent également la quantité d'air avalé. Enfin, la mastication de chewing-gums, les boissons gazeuses et le grignotage entre les repas favorisent l'aérophagie.

### Quelles sont les complications éventuelles des ballonnements ?

Les ballonnements n'entraînent généralement pas de complications. S'ils sont importants et douloureux, il est parfois difficile de les distinguer d'autres troubles gastro-intestinaux, comme par exemple la constipation.

### Quelles sont les causes des ballonnements ?

L'intestin abrite naturellement de nombreuses bactéries, indispensables à la digestion des aliments. Ces micro-organismes décomposent les aliments en divers éléments, parmi lesquels des gaz. Certains aliments (haricots en grains, choux, féculents en général) sont connus pour faire péter. Lorsqu'une personne avale de l'air en mangeant, elle se prépare également à souffrir du ballonnement du ventre.

Les flatulences sont un problème fréquent en fin de grossesse, lorsque la femme enceinte doit manger davantage de fibres pour lutter contre la constipation et que l'utérus fait pression sur les intestins.

D'autres causes plus graves peuvent occasionner des ballonnements. La persistance de ces symptômes doit donc amener à consulter un médecin.

### Comment prévenir les ballonnements ?

Mangez lentement et calmement, mâchez bien afin d'éviter d'avaler trop d'air.

Si vous avez tendance à souffrir de ballonnements et de flatulences, limitez l'absorption d'aliments tels que les oignons, le chou et la choucroute, les haricots, les lentilles, les



### Les probiotiques contre les ballonnements

En colonisant l'intestin, les probiotiques modifient l'équilibre de la flore intestinale et l'acidité du contenu intestinal. Ce phénomène pourrait contribuer à soulager divers troubles intestinaux, dont les ballonnements. L'action des probiotiques serait amplifiée par l'administration simultanée de substances prébiotiques comme les fructo-oligosaccharides et les inulines, censées favoriser la multiplication des bactéries probiotiques. Le charbon végétal activé peut diminuer l'absorption intestinale de très nombreux médicaments. En cas de traitement médicamenteux, il est préférable de consulter son médecin ou son pharmacien avant d'en prendre.

### Comment soulager les ballonnements et les flatulences ?

Plusieurs types de médicaments disponibles sans ordonnance peuvent être utilisés, même si les preuves d'une réelle efficacité sont parfois défaut. Les pansements digestifs contiennent du kaolin (argile), des dérivés de la silice (siméticone, diméticone) avec un effet anti-mousse qui réduirait la formation des bulles de gaz. Lorsque les ballonnements sont associés à des brûlures d'estomac, les médicaments combinant un médicament antacide et un pansement digestif sont particulièrement indiqués. Le charbon absorbe les gaz intestinaux et permettrait ainsi de lutter contre leur production. Les antispasmodiques à visée digestive luttent contre les douleurs dues aux ballonnements. Certains sont associés à un pansement digestif. On trouve également des médicaments de phytothérapie traditionnellement utilisés dans le traitement symptomatique de troubles digestifs tels que les ballonnements, les crampes et les flatulences.

## SAHARA OCCIDENTAL Cinq Sahraouis maltraités dans la prison de la ville occupée de Dakhla

Cinq prisonniers sahraouis ont subi des mauvais traitements dans la prison de la ville occupée de Dakhla au Sahara occidental, rapporte mardi l'agence de presse sahraouie (SPS) citant une source du ministère des Territoires occupés et des Communautés.

Les services de direction de la prison locale de Taourta, dans le nord de la ville occupée de Dakhla, ont mené une descente chez cinq prisonniers d'opinion sahraouis en procédant à une perquisition humiliante de leurs effets avant de les regrouper dans la cour de la prison en leur adressant des propos injurieux et outrageants, précise la même source.

Il s'agit des détenus sahraouis Mahdjoub Ouled Cheikh, Kamal Atrih, Aziz Berraine, Mohamed Manoulou et Hamada Aloui qui n'ont pas cessé de clamer, lors des faits, des slogans en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et du Front Polisario comme seul représentant légitime du peuple sahraoui.

La même source a rappelé par ailleurs que les autorités d'occupation marocaines mènent depuis longtemps des campagnes d'intimidation contre les détenus politiques sahraouis dans les prisons de Tiznit, Salé, Ait Melloul et Rabat.

## CENTRAFRIQUE: Au moins 20 personnes tuées par l'ex-rébellion ségréka à Bambari

Au moins 20 personnes ont été tuées dans une attaque menée par l'ex-rébellion Ségréka contre le site de déplacés de l'église de Bambari, dans le centre de la Centrafrique, a indiqué mardi la force militaire de l'Union africaine (Misca).

«Au moins 20 personnes ont été tuées et 25 blessées lundi soir dans le site des déplacés de la cathédrale catholique Saint-Joseph de Bambari, attaquée par des hommes armés portant des boubous et des uniformes militaires identifiés comme étant des ex-ségréka», a annoncé une source de la Misca, citée par l'AFP.

Lundi la gendarmerie et la force africaine Misca avaient déclaré que «plusieurs personnes avaient été tuées et des dizaines blessées ces dernières 48 heures dans le centre et le nord de la Centrafrique» dans des attaques de l'ex-rébellion ségréka et de milices anti-balaka, notamment le jet d'une grenade dans une mosquée en plein Ramadhan.

Depuis le début des violences intercommunautaires à grande échelle en décembre 2013, la Centrafrique, qui compte près de 5 millions d'habitants, déplore plusieurs milliers de morts et plusieurs centaines de milliers de déplacés.

APS

## USA - BENGHAZI: Le juge accorde un délai pour instruire le cas Khattala

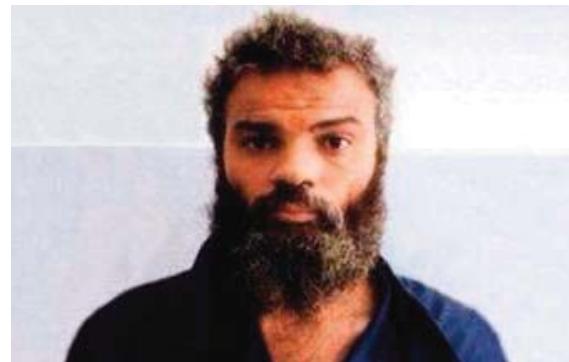
Le juge américain chargé de l'affaire contre Abou Khattala, accusé d'être un artisan de l'attaque meurtrière à Benghazi en Libye en 2012, a accepté mardi de repousser de 45 jours la prochaine audience, comme le lui avait demandé l'accusation pour instruire ce dossier «complexe».

Lors d'une troisième brève comparution du suspect devant le juge fédéral de Washington Christopher Cooper, l'assistant du procureur Michael DiLorenzo a argué que l'attaque avait «eu lieu à des milliers de kilomètres des Etats-Unis» et que cela «rangeait clairement au rang des affaires complexes».

Il a souligné que les témoins viennent hors des Etats-Unis, que la plupart des documents se trouvaient à l'étranger, et qu'ils devaient être traduits de l'arabe ou qu'ils étaient classés secret défense. Il a insisté en outre sur «la peine significative» encourue par l'accusé - la réclusion à perpétuité -, tout en repoussant à l'automne l'éventualité de le poursuivre pour d'autres charges qui lui feraien encourir la peine de mort.

À l'issue de l'audience, le juge a reconnu que l'affaire était «si inhabituelle et complexe que cela semble déraisonnable d'espérer préparer de manière adéquate les audiences préliminaires et le procès proprement dit dans le délai impartis», selon un document judiciaire.

Il a accordé 45 jours supplémentaires à l'accusation, sans objection de la défense, fixant la prochaine audience au



dience au 9 septembre, deux jours avant le deuxième anniversaire de l'attaque contre le consulat qui avait fait quatre morts, dont l'ambassadeur américain en Libye, Christopher Stevens.

L'avocate d'Ahmed Abou Khattala, Michelle Peterson, a estimé que ce délai lui permettrait d'obtenir davantage d'éléments à charge, soulignant qu'elle ne disposait pour l'instant de documents pour «deux heures de tra-

vail seulement». Vêtu d'une combinaison verte de prisonnier, le suspect, âgé d'environ 43 ans, est apparu sans menottes, avec les cheveux ébouriffés et une barbe touffue poivre et sel. Comme les fois précédentes, il a suivi l'audience avec attention.

Abou Khattala a plaidé non coupable le 28 juin de «conspiration en vue d'apporter un soutien matériel à des terroristes» lors de l'attentat du 11 septembre 2012.

## VIOLENCES EN SOMALIE: Les chefs de la police et des services de renseignements limogés

Le président somalien a limogé mercredi les chefs de la police et des services de renseignements, au lendemain d'une vaste attaque des insurgés shebab contre le palais présidentiel à Mogadiscio, a annoncé le gou-

nistre de l'Information, Mustafa Duuhulow. Khalif Ahmed Ereg, un ancien chef des services de renseignements, a été nommé ministre de la Sécurité nationale, a-t-il ajouté. Des membres du groupe armé shebab ont lancé mardi un vaste assaut contre le palais présidentiel à Mogadiscio, où le président était absent au moment de l'attaque. Le palais prési-

dential avait subi en février un assaut du même genre, perpetré par les shebab, qui ont attaqué le Parlement en mai dernier. Expulsés de la capitale en 2011 par la force africaine Amisom (qui compte 22.000 hommes aujourd'hui), puis de la quasi-totalité de leurs bastions du sud et du centre de la Somalie, les shebab contrôlent toujours de larges zones ru-

rales. Ils privilient désor mais les actions de guérilla et les attentats, visant notamment la capitale et les institutions de la Somalie, plongée dans le chaos et l'anarchie depuis 1991. En outre, ils ont revendiqué une série d'attaques dans des pays de la région, en particulier au Kenya voisin visé notamment en 2013 dans sa capitale.

## FRANCE - CENTRAFRIQUE: Le processus politique «est en panne en Centrafrique»



Le regain de tensions en Centrafrique est la conséquence du blocage du processus politique pour stabiliser le pays, actuellement «en panne», a estimé le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian. L'arrivée en février de la présidente de transition Catherine Samba Panza n'a pas permis la relance d'un processus politique qui est bloqué, a souligné le ministre français à l'AFP. «Le règlement de tout ça ne peut être que politique, ou la politique est en panne», a-t-il estimé.

Les tensions entre communautés restent vives en particulier dans la ré-

gion de Bambari, à l'est de Bangui, où de violents accrochages ont fait des dizaines de morts fin juin.

Selon M. Le Drian, l'absence de perspective a conduit à la radicalisation de certains groupes «parce que l'on ne voit pas se tracer un avenir pour l'ensemble du pays». Mme Samba Panza a «beaucoup de bonne volonté, ce n'est pas elle qui est en cause, mais ça n'aboutit pas». Face à cette impasse politique, Jean-Yves Le Drian a toutefois souligné comme «une pointe d'espoir» l'initiative des dirigeants des pays d'Afrique centrale réunis fin juin à Malabo, en Guinée équatoriale, qui ont «convenu de la mise en œuvre d'une conférence de réconciliation qui paraît indispensable pour qu'on sorte de la situation désastreuse actuelle».

Environ 2.000 militaires français sont toujours déployés en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris, aux côtés de quelque 5.800 soldats d'une force militaire de l'Union africaine, la Misca, pour stopper les massacres intercommunautaires.

## INDONÉSIE : Widodo en tête de la présidentielle

Le gouverneur de Jakarta, Joko Widodo, surnommé Jokowi, devance l'ex-général Prabowo Subianto à l'élection présidentielle en Indonésie mercredi, selon de premières estimations publiées par plusieurs instituts de sondage après la clôture du scrutin. Selon ces enquêtes réalisées à partir du décompte des bulletins de vote, Widodo recueille environ 53% des suffrages contre 47% pour son rival. Près de 190 millions d'électeurs ont été appelés à se rendre aux urnes dans ce pays d'Asie du Sud-Est aux 17 000 îles et îlots pour choisir entre deux candidats dont la personnalité et la vision de l'avenir de la première économie d'Asie du Sud-Est sont très différents.

Le vainqueur du scrutin succédera au président Susilo Bambang Yudhoyono, auquel la Constitution interdit de se représenter après deux mandats de cinq ans.

# AGGRESSIONS PALESTINE ISRAËL



## 38 martyrs en trois jours, Israël s'acharne sur Ghaza

Trente-huit Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 200 autres ont été blessés depuis le début des agressions israéliennes contre la bande de Ghaza dimanche, une escalade qui fait craindre un conflit généralisé l'occupant israélien affirmant être prêt à lancer une attaque terrestre.

Tôt hier, un Palestinien a été tué et un autre grièvement blessé dans un nouveau raid israélien sur le nord de Ghaza. Les deux hommes circulaient sur une mobylette à Beit Lahiya, lorsqu'ils ont été visés par un drone israélien. Plus tôt, six Palestiniens ont été tués dans un raid similaire sur le nord de Ghaza.

Dans la matinée, l'aviation israélienne a visé des champs agricoles non loin de la faculté des sciences et technologie de la ville de Khan Younes ainsi que des longs de terres au sud du village d'El Masder (centre), mais sans faire de victimes.

L'aviation israélienne a également mené des raids à l'ouest de Rafah et détruit la maison d'un dirigeant des brigades Azzeddine El Qassam, Raïd El Atar dans la même région de Rafah.

### Acharnement israélien sur Ghaza

Durant la nuit de mardi à mercredi, l'aviation israélienne a mené 160 raids aériens contre Ghaza, portant à 430 le nombre de raids depuis le début son opération "barrière de protection", selon les médias. Mardi, quinze Palestiniens

ont été tués. La frappe la plus meurtrière a touché une maison à Khan Younes, dans le sud de l'enclave palestinienne, faisant sept morts, dont deux adolescents, et 25 blessés.

Pour tenter de dissuader l'aviation de viser la maison, des proches et des voisins se sont alors rassemblés devant le bâtiment, mais peu après, un avion F-16 a tiré un missile qui l'a démolie.

Le mouvement de résistance Hamas a dénoncé un "crime de guerre horrible" et assuré que "tous les Israéliens" étaient désormais des cibles légitimes", selon un communiqué de son porte-parole Sami Abou Zouhri.

Cette nouvelle spirale de violences, la plus grave depuis décembre 2009, intervient après la disparition, le 12 juin, de trois étudiants israéliens en Cisjordanie occupée, retrouvés morts quelques jours plus tard. Cet incident a été suivi de l'assassinat d'un jeune Palestinien, brûlé vif la semaine dernière.

Le jeune Mohamed Hocine Abou Hadhir, 16 ans, a été enlevé mercredi par des colons israéliens

alors qu'il faisait du stop dans le quartier de Chouafat, à El-Qods occupée. Son corps portant des marques de violences, a été découvert plusieurs heures après, dans la partie ouest de la ville sainte d'El Qods occupée.

### Israël se prépare à une opération terrestre

Alors que ses raids aériens continuent de faire des victimes au sein de la population palestinienne, Israël a affirmé être prêt à lancer une opération terrestre. La veille, les autorités de l'occupation israélienne ont annoncé la mobilisation de 40.000 réservistes. Le lancement d'une opération terrestre fait craindre un conflit généralisé et nul ne peut prédire les conséquences. Les réactions internationales réclamant l'arrêt des agressions israéliennes se font entendre.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à mettre fin à cette "escalade dangereuse" et la Ligue arabe a enjoint le Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression israélienne.

## L'Algérie appelle la communauté internationale à agir d'urgence pour mettre fin à l'escalade grave

L'Algérie a appelé la communauté internationale à agir d'urgence pour mettre fin à l'escalade grave de la violence israélienne en Palestine et condamné avec force la poursuite des agressions barbares à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en Cisjordanie et l'ensemble des territoires occupés.

L'Algérie considère que "ces attaques féroces n'auraient jamais atteint une telle ampleur d'in-

timidation des Palestiniens et de restriction des libertés sans le silence coupable de la communauté internationale qui encourage l'occupation à poursuivre sa politique arbitraire, expansionniste et criminelle", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères publié mardi.

L'Algérie qui voit en ces agressions répétées une "autre scène d'un épisode qui ne cesse de renouer avec l'injustice,

l'oppression et les tueries", appelle avec "instance" tous les Etats et organisations internationales auxquels incombe la responsabilité de protéger les terres et le peuple palestinien de l'oppression israélienne à "agir afin d'imposer le respect des règles et principes du droit international et humanitaire en particulier la 4e Convention de Genève et tous les instruments juridiques internationaux y afférents qui ga-

rantissent au peuple palestinien sans défense le droit de vivre en sécurité". L'Algérie, ajoute la même source, "ne ménage aucun effort tendant à consolider la solidarité internationale avec le peuple palestinien frère pour faire face aux violations israéliennes et continuera à poursuivre l'objectif escompté qui consiste en la création d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods Echarif pour capitale".

**Info dernier**

### Cinq Palestiniens tués dans dans un nouveau raid aérien israélien sur Ghaza

Cinq autres Palestiniens sont tombés en martyrs hier dans une nouvelle frappe israélienne ayant touché une maison dans le centre de la bande de Ghaza, selon les secours. Le porte-parole des services des urgences, Ashraf al-Qodra, a indiqué que "des femmes et enfants figuraient parmi les morts", sans donner de chiffre précis. "Le missile s'est abattu sur une maison située à Al-Maghazi, un camp de réfugiés près de la ville de Deir al-Balah", a-t-il ajouté. Ce raid porte à 43 le nombre de Palestiniens tués depuis le début lundi à minuit d'une vaste offensive israélienne contre la bande Ghaza. L'aviation israélienne a mené 160 raids aériens sur la bande de Ghaza durant la nuit de mardi à mercredi, portant à 430 le nombre de raids effectués depuis le début de son agression barbare contre ce territoire palestinien occupé.

### Poursuite des appels internationaux à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine

La communauté internationale a poursuivi hier ses appels à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine, en condamnant dans les termes les plus forts la mort d'innocents dans une série de bombardements aériens contre la bande de Ghaza.

Condamnant cette agression "barbare" et le meurtre d'innocents, l'Iran a appelé les Etats islamiques et arabes ainsi que les organisations des droits de l'homme à une réaction urgente en vue de stopper l'agression.

L'Iran a en outre déclaré que "les atrocités commises par le régime israélien sont similaires à celles commises par les terroristes en Irak et Syrie", selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Marzia al-Afsham. Par ailleurs, le porte-parole de la présidence égyptienne a indiqué que des contacts étaient en cours entre Le Caire et les parties concernées actives, "pour éviter au peuple palestinien de subir les conséquences graves des opérations militaires israéliennes", et afin de "pousser Israël à assumer la responsabilité totale de la sécurité des citoyens palestiniens en tant que force occupante, et ce en vertu des quatre accords de Genève et les règles du droit international". La veille, la Jordanie a appelé Israël à "cesser toute forme d'escalade" et la communauté internationale à "intervenir activement pour stopper l'agression israélienne", selon un communiqué du porte-parole du gouvernement, Mohammad Momani. Ces actions israéliennes, a indiqué M. Momani, "violent le droit international et font obstruction aux efforts de paix dans la région". La Turquie a également demandé à Israël "d'arrêter immédiatement ses attaques" et à la communauté internationale et plus particulièrement aux Nations unies de réagir et de mettre en garde l'Etat hébreu afin qu'il abandonne sa politique de "punition collective" visant les Palestiniens.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'était pour sa part déclaré "extrêmement inquiet de l'escalade dangereuse" de la situation à Ghaza, affirmant qu'"il est essentiel de rétablir le calme". Il a réitéré son appel à tous les protagonistes afin qu'ils "exercent le maximum de retenue et évitent de nouvelles pertes civiles et une déstabilisation générale", estimant que "la situation à Ghaza, qui ne peut pas durer ainsi, devra aussi être traitée dans ses dimensions politique, sécuritaire, humanitaire dans le cadre d'une solution globale". De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Ghaza, tout en poursuivant ses concertations avec le président palestinien, Mahmoud Abbas et les ministres arabes des Affaires étrangères. Il a exprimé sa "profonde" préoccupation à l'égard de cette escalade israélienne dangereuse des opérations militaires contre Ghaza, mettant en garde contre les retombées sur la situation humaine de la population de Ghaza.

Devant l'ampleur des pertes en vies humaines et des destructions causées par l'offensive israélienne dans la bande de Ghaza, l'Algérie a par le biais d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères mardi, considéré que "ces attaques féroces n'auraient jamais atteint une telle ampleur d'intimidation des Palestiniens et de restriction des libertés sans le silence coupable de la communauté internationale qui encourage l'occupation à poursuivre sa politique arbitraire, expansionniste et criminelle". L'Algérie appelle avec "instance" tous les Etats et organisations internationales auxquels incombe la responsabilité de protéger les terres et le peuple palestinien de l'oppression israélienne à "agir afin d'imposer le respect des règles et principes du droit international et humanitaire en particulier la 4e Convention de Genève et tous les instruments juridiques internationaux y afférents qui garantissent au peuple palestinien sans défense le droit de vivre en sécurité".

Selon le dernier bilan des services d'urgences de Ghaza, 32 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs et plus de 200 autres ont été blessés alors que plusieurs maisons ont été détruites depuis le début dans la nuit de lundi à mardi, d'une série de frappes aériennes israéliennes nocturnes contre Ghaza.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or  
 06:30 Jeunesse : TFou  
 08:25 Culture Infos : Météo  
 08:30 Culture Infos : Téléshopping  
 09:00 Culture Infos : Météo  
 09:05 Série TV : Mon histoire vraie  
 09:15 Série TV : Au nom de la vérité  
 09:50 Série TV : Au nom de la vérité  
 10:20 Série TV : Au nom de la vérité  
 10:30 Série TV : Une histoire, une urgence  
 11:15 Série TV : Une histoire, une urgence  
 11:55 : Petits plats en équilibre été  
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
 12:50 Sport : L'affiche du jour  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:40 : Petits plats en équilibre été  
 13:42 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur  
 13:46 Culture Infos : Météo  
 13:49 Culture Infos : Météo des plages  
 13:50 Culture Infos : Trafic info  
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
 15:15 Divertissement : Camping Paradis  
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
 19:00 Divertissement : Money Drop  
 19:55 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:40 : Petits plats en équilibre été  
 20:42 Culture Infos : 1001 questions santé  
 20:44 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
 20:45 Culture Infos : Trafic info  
 20:46 Culture Infos : Météo  
 20:48 Série TV : Nos chers voisins  
 20:55 Série TV : Hostages  
 21:30 Série TV : Hostages  
 22:05 Série TV : Hostages  
 22:50 Série TV : Hostages  
 23:30 Série TV : New York, section criminelle

**2**

Série TV : Y'a pas d'âge  
 06:25 Culture Infos : Point route  
 06:30 Culture Infos : Journal  
 06:35 Culture Infos : Télématin  
 06:57 Culture Infos : Météo 2  
 07:00 Culture Infos : Journal  
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 08:00 Culture Infos : Journal  
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 09:35 Culture Infos : Météo des plages  
 09:37 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
 09:40 Série TV : Des jours et des vies  
 10:00 Série TV : Amour, gloire et beauté  
 10:25 Culture Infos : Le jour où tout a basculé  
 10:50 Culture Infos : Météo outremer  
 10:55 Divertissement : Motus  
 11:30 Divertissement : Les Z'amours  
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Culture Infos : Météo 2  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:40 Culture Infos : Météo 2  
 13:42 Culture Infos : Météo des plages  
 13:45 Culture Infos : Consomag  
 13:50 Culture Infos : Toute une histoire  
 14:55 Sport : Cyclisme  
 17:35 Sport : Vélo Club  
 18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:55 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:42 Sport : Image du jour  
 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant  
 20:44 Culture Infos : Météo 2  
 20:45 Culture Infos : Carnet de voyage d'Envoyé spécial  
 22:50 Culture Infos : Complément d'enquête  
 23:55 Culture Infos : Beau travail

**3**

Culture Infos : Euronews  
 06:40 Jeunesse : Ludo  
 06:43 Jeunesse : C'est bon !  
 06:45 Jeunesse : Popeye  
 06:51 Jeunesse : Popeye  
 06:57 Série TV : Georges, le petit curieux  
 07:22 Série TV : Georges, le petit curieux  
 07:47 Série TV : Georges, le petit curieux  
 08:14 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 08:21 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 08:25 Jeunesse : Ludo vacances  
 08:29 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
 08:49 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
 09:14 Jeunesse : Garfield & Cie

09:26 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:43 Jeunesse : Les Dalton  
 09:50 Jeunesse : Les Dalton  
 09:58 Jeunesse : Les Dalton  
 10:09 Jeunesse : Foot 2 rue extrême  
 10:40 Culture Infos : Consomag  
 10:45 Sport : Pétanque  
 11:50 Culture Infos : Météo  
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
 12:50 Culture Infos : Météo  
 12:55 Sport : Village départ  
 13:40 Sport : Cyclisme  
 15:10 Culture Infos : Questions au gouvernement  
 16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
 16:50 Divertissement : Un livre, un jour  
 16:55 Divertissement : Harry  
 17:30 Divertissement : Slam  
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 18:50 Sport : Le Tour de France à la voile  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:05 Sport : Le film du Tour  
 20:15 Série TV : Plus belle la vie  
 20:40 Culture Infos : Météo des plages  
 20:42 Culture Infos : Beau travail  
 20:45 Culture Infos : Des racines et des ailes  
 22:40 Culture Infos : Météo  
 22:45 Culture Infos : Soir 3  
 23:10 Culture Infos : Le grand tour

**CANAL+**

06:55 Série TV : Les contes de Tinga Tinga  
 07:10 Série TV : Allô, c'est Ninou  
 07:12 Série TV : Diego et Ziggy  
 07:25 Série TV : Scary Larry  
 07:35 Série TV : Copy Cut  
 07:50 Série TV : Trolls de Troy  
 07:55 Série TV : Trolls de Troy  
 08:05 Jeunesse : Oggy et les cafards  
 08:10 Jeunesse : Oggy et les cafards  
 08:25 Jeunesse : Moi, moche et méchant 2  
 10:00 Culture Infos : National Geographic  
 10:50 Divertissement : Zapping  
 10:55 Série TV : Revenge  
 11:35 Série TV : Revenge  
 12:15 Série TV : Mon oncle Charlie  
 12:38 Culture Infos : La météo  
 12:40 Culture Infos : Le JT  
 13:00 Divertissement : Zapping  
 13:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
 14:10 Cinéma : Anna Karénine  
 Anna Karénine  
 16:15 Cinéma : Merci mon chien  
 16:20 Cinéma : Une nouvelle chance  
 18:10 Divertissement : Zapping  
 18:20 Série TV : Mon oncle Charlie  
 18:45 Culture Infos : Le JT  
 19:05 Divertissement : Le grand journal  
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
 20:20 Divertissement : Le petit journal  
 20:55 Cinéma : Week-end royal  
 22:25 Série TV : Strike Back  
 23:15 Série TV : Strike Back

**M**

06:00 Divertissement : M6 Music  
 06:50 Culture Infos : Météo  
 06:55 Série TV : Glee  
 07:40 Série TV : Glee  
 08:30 Culture Infos : Météo  
 08:35 Culture Infos : M6 boutique  
 09:40 Culture Infos : Météo  
 09:45 Série TV : La petite maison dans la prairie  
 10:40 Divertissement : Les reines du shopping  
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping  
 12:40 Culture Infos : Météo  
 12:45 Culture Infos : Le 12.45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:40 Culture Infos : Météo  
 13:45 Divertissement : Un amour à la campagne  
 15:45 Jeunesse : Animalelement vôtres  
 17:35 Divertissement : Les reines du shopping  
 18:50 Culture Infos : 100 % mag  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:05 Série TV : En famille  
 20:50 Culture Infos : Maison à vendre  
 22:40 Culture Infos : Maison à vendre

## TÉLÉ

## La sélection

19h55

## Hostages



## Résumé

Les commanditaires de Duncan sont inquiets lorsqu'ils comprennent que le FBI n'est pas loin de découvrir la conspiration contre le Président. Ils ordonnent alors à Duncan de se débarrasser d'un témoin gênant, qui pourrait livrer des informations cruciales aux enquêteurs. Par ailleurs, celui-ci donne à Ellen la fiole de poison qu'elle devra utiliser pour tuer le chef de l'Etat. Il pense être sur le point de pouvoir mettre son plan à exécution. Il règle les derniers détails et est plus déterminé que jamais à agir. Le temps lui est compté, car le FBI progresse rapidement dans ses investigations...

**2**

19h45

## Carnet de voyage d'Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire :

La grande braderie des résidences secondaires  
 La France est le premier pays du monde au niveau du nombre de résidences secondaires, avec près de trois millions de biens. Ce chiffre représente 10% du parc des logements de l'Hexagone. Mais la crise économique affecte ce marché. Baisse du niveau de vie, charges trop onéreuses, beaucoup de propriétaires cherchent à vendre.



Tourisme en Iran : la nouvelle révolution

Les joyaux archéologiques de l'époque perse attirent de plus en plus de voyageurs en Iran. Le nouveau président Hassan Rohani et sa politique de dialogue rassurent certains touristes, désireux de visiter des villes comme Isphahan, Persépolis, ou Téhéran. Une aubaine pour l'économie d'un pays asphyxié par les embargos occidentaux.

**3**

19h45

## L'armée des ombres



## Résumé

Octobre 1942. Philippe Gerbier, ingénieur des Ponts et Chaussées, est un résistant de la première heure. Dénoncé, il se retrouve enfermé dans un camp français. Il parvient à prendre la fuite durant son transfert au siège de la Gestapo à Paris et s'empresse de rejoindre les membres de son réseau à Marseille.

Avec deux camarades, Félix et « Le Masque », Gerbier est chargé d'exécuter le jeune Dounat, responsable de son arrestation. Parallèlement, Jean-François, un ami de régiment, entre dans la Résistance. Chargé pour sa première mission de livrer un poste émetteur à une certaine Mathilde, il en profite pour aller rendre visite à son demi-frère, Luc Jardie, un grand bourgeois qui se tient à l'écart des événements...

**CANAL+**

19h55

## Banshee

## Résumé

Proctor et Longshadow se retrouvent pour conclure un marché lié à la construction d'un hôtel. Pendant ce temps, Damien Sanchez, champion de combat ultime, une discipline ultra-violente, doit se produire dans un casino local pour promouvoir sa réouverture. Cet événement promet aux investisseurs des profits substantiels. Peu avant son match, Sanchez s'en prend à une serveuse, qu'il viole et envoie à l'hôpital. Lucas Hood arrête l'homme. De son côté, Anastasia fait irruption au domicile de son père, placé sous haute surveillance, pour conclure avec lui un accord préservant sa sécurité...

**M**

19h50

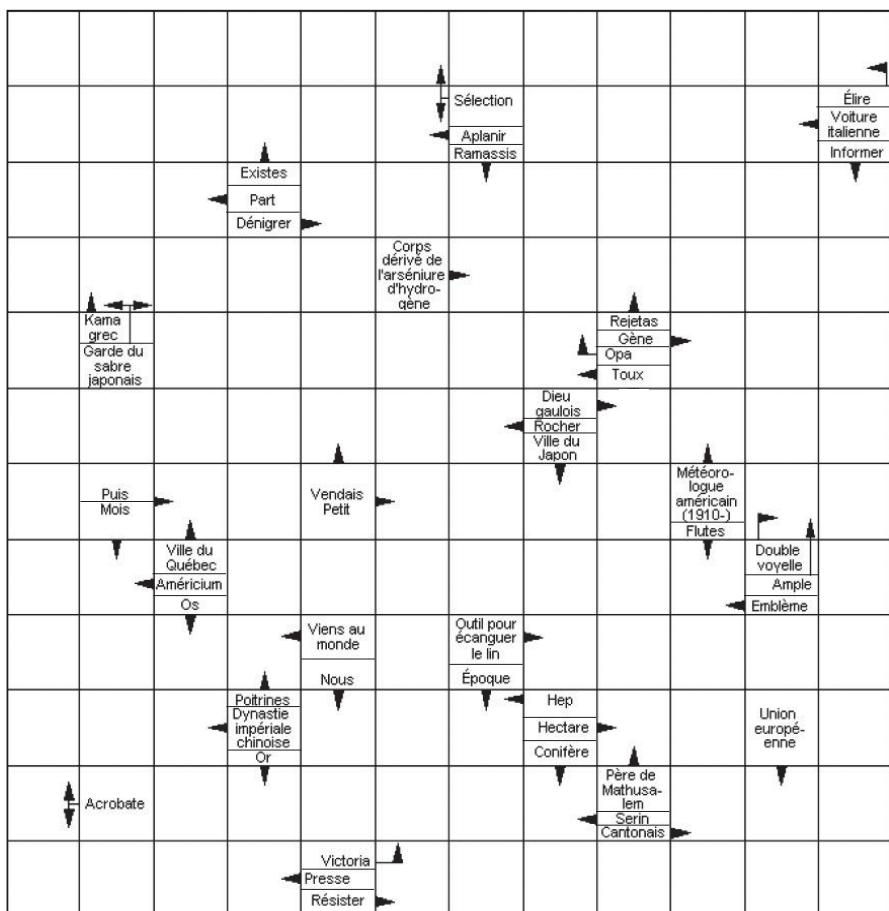
## Lara Croft Tomb Raider : le berceau de la vie



## Résumé

Un temple érigé par Alexandre le Grand est retrouvé quelque part au fond de la mer. Lara Croft se rend sur le site, où elle découvre un globe lumineux. Mais l'objet lui est dérobé par des Chinois. Lara retourne dans son manoir, où des messagers du MI6 lui révèlent que les voleurs sont des membres de la mafia chinoise envoyés par un scientifique, le docteur Reiss. Celui-ci ferait partie d'un réseau de trafiants d'armes et le globe lumineux serait en réalité une carte qui révélerait la localisation de la boîte de Pandore. Or, si cette boîte venait à être ouverte, elle pourrait anéantir l'humanité. Pour retrouver le globe, Lara sera secondée par Terry Sheridan, ex-agent du MI6...

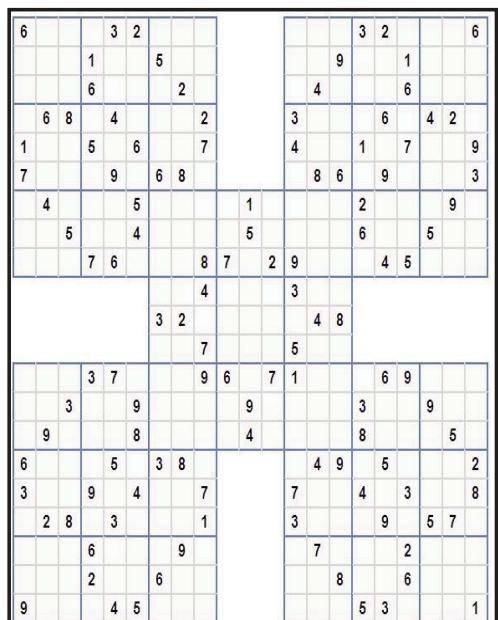
## Mots fléchés n°652



## Samouraï-Sudoku n°652

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°652

## Horizontalement:

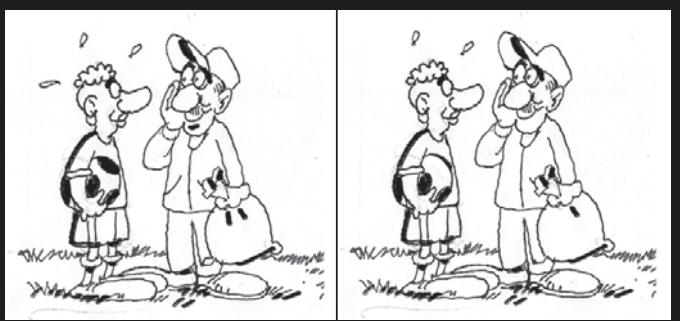
1. Relative à la grammaire
2. Peu commun - Attachement
3. Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
4. Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
5. Spécialiste des voies urinaires - Atome
6. Jeunes filles
7. Transpirer - Argent - Petit cube
8. Sert à lier - Massacré, tué
9. Petit mât - Adverbe de lieu
10. Dieu de l'amour - Imaginaire
11. Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
12. Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

## Verticalement:

1. Bénévolément
2. Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
3. Pieds (argot) - Pou (argot)
4. Superlatif de bonnes
5. Ordinateur totalement compatible - Interjection
6. Or - Inspiratrice d'un artiste
7. Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
8. Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
9. Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
10. Dieu de la mort - Relations
11. Mort de quelqu'un
12. Fausse, inexacte - Pronom personnel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## 7 erreurs



## Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

## Proverbe algérien

Le présomptueux devient raisin sec avant d'avoir été raisin mûr.

## Proverbe berbère

Le chas d'une aiguille est assez grand pour deux ; le monde est trop étroit pour deux ennemis.

## Proverbe arabe

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière

## Proverbe français

## C'est arrivé un 10 Juillet

1964 : Moïse Tshombe succède à Cyrille Adoula à la tête du gouvernement congolais.

1973 : proclamation d'indépendance des Bahamas.

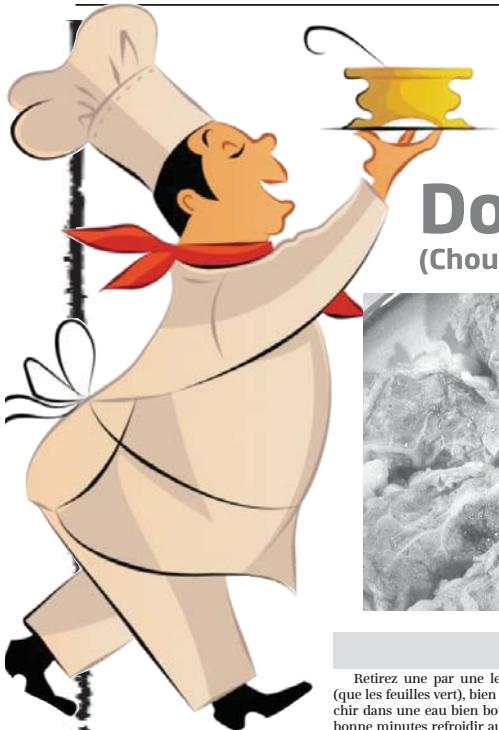
1985 : les services secrets français coulent le Rainbow Warrior, bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, faisant un mort.

1999 : le Rwanda, l'Ouganda, la Namibie, l'Angola, le Zimbabwe et le régime de Kinshasa, impliqués dans le conflit en République démocratique du Congo, signent un accord de paix, mais les rebelles, divisés en factions, refusent de parapher le texte.

2005 : les luxembourgeois votent « oui » au référendum sur la Constitution européenne.

## Célébrations :

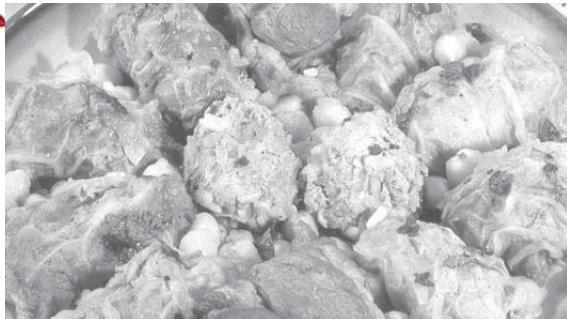
- Bahamas : Fête nationale, Fête de l'indépendance.



## La recette du jour

### Dolma krombet

(Choux vert frisé, farci à la viande d'agneau)



#### INGRÉDIENTS

- 400 g de collier d'agneau
- 200 g de pain sec trempé dans du lait
- 300 g de viande d'agneau maigre
- 2 c. à soupe de riz étuvé
- 1 à 2 choux bien vert avec de belle feuilles
- 3 c. à soupe d'huile
- 2 oignons
- 2 c. à soupe de s'men
- 1 poignée de pois chiches cuits
- 1/2 c. à café de poivre noir
- 1 bouquet de persil
- 1 citron
- 1 œuf
- sel

#### PRÉPARATION

Retirez une par une les feuilles de choux (que les feuilles vert), bien les laver et les blanchir dans une eau bien bouillante, pendant 10 bonne minutes refroidir aussitôt dans une eau bien glacée. Dans un sautoir faites revenir à feu doux, les tranches de collier d'agneau avec les 3 cuillerées d'huile, 1 oignon haché finement, le s'men, le sel et tous les épices cités.

Couvrir d'eau ou de jus d'agneau dégraissé à hauteur et cuire 30 minutes à couvert, en fin de

cuisson ajoutez les pois chiches. Préparez la farce avec la viande d'agneau hachée, le deuxième oignon ciselé très finement, le pain trempé dans le lait et pressé, 1 œuf, le persil haché très fin et le riz étuvé, salez poivrez, bien mélanger. Sur votre poste de travail déposez un torchon bien propre et sec déposez les feuilles de choux bien égouttée et bien à plat. Au milieu de chaque feuille, posez une forme ovale de farce, puis bien les envelopper en forme de

baluchons ovale. Une fois là le collier d'agneau cuît retirez le du sautoir dans une assiette à couvert, remouiller le jus de cuisson si nécessaire, puis y déposer les baluchons de choux farcis couvrir et les cuire à feu doux pendant 15 à 20 minutes en fin de cuisson rajoutez les morceaux de collier d'agneau le persil hacher et les tranches de citron. Un petit conseil gardez les coeurs de choux pour faire une salade de choux crue ciselée.

## Le dessert du jour

### Kaak el Nekache



#### INGRÉDIENTS

**Pour La Pâte :**  
500 grammes de farine  
1/2 verre de sucre glace  
1/2 verre de maïzena  
1/2 paquet de levure chimique  
250 grammes de margarine  
1/2 verre de fleurs d'oranger

**Pour La Farce :**  
700 grammes de dattes dénoyauées (ghers)  
cannelle  
Clou de girofle  
1 cuillère à café de fleurs d'oranger

#### PRÉPARATION

Dans un récipient, mélanger la farine, le sucre glace, la maïzena et la levure.

Ajouter la margarine ou beurre coupée en morceaux puis frotter avec les mains.

Ajouter progressivement l'eau de fleurs d'oranger jusqu'à l'obtention d'une pâte.

Laisser reposer une demi heure et pendant ce temps préparer la farce en mélangeant les ingrédients ; préparer des boudins de

farce et mettre de côté.  
Abaisser la pâte sur une épaisseur fine, découper des rectangles de 15 cm de longueur, mettre un boudin de farce sur l'extrémité, enrôler 2 fois puis découper le surplus.

Donner la forme d'un bracelet et fermer l'extrémité avec la fleur d'oranger.

Décorer à l'aide d'un naquache et enfourner jusqu'à ce que les gâteaux soient dorés.

## Solution

### Sudoku n°651

2	7	3	6	9	1	6	8	4
1	6	5	4	7	8	2	3	9
9	8	4	2	5	3	7	1	6
3	1	9	7	2	4	6	5	8
7	4	6	5	8	9	3	2	1
5	2	8	1	3	6	4	9	7
6	3	1	8	4	2	9	7	5
4	5	2	9	1	7	8	6	3
8	9	7	3	6	5	1	2	4

6	5	3	2	7	1	9	4	8
1	8	2	9	4	5	6	3	7
4	7	9	8	6	3	5	1	2
9	3	8	5	1	2	4	7	6
7	6	1	3	9	4	8	2	5
2	4	5	6	8	7	1	9	3
3	2	6	1	5	9	7	8	4
5	1	4	7	2	8	3	6	9
8	9	7	4	3	6	2	5	1

2	3	4	1	7	9	6	5	8
5	8	9	6	2	3	7	4	1
7	1	6	4	8	5	2	3	9
2	3	4	1	7	9	6	5	8
5	8	9	6	2	3	7	4	1
7	1	6	4	8	5	2	3	9
2	3	4	1	7	9	6	5	8
5	8	9	6	2	3	7	4	1
7	1	6	4	8	5	2	3	9

5	9	3	8	4	7	6	2	1
2	7	1	3	9	4	5	6	8
6	2	8	1	5	7	3	1	8
7	4	1	6	2	3	9	8	5
4	5	2	6	3	7	8	9	6
8	6	7	2	9	1	6	4	3
1	3	9	7	6	4	2	8	6
2	1	5	3	6	8	9	7	4
3	8	4	9	7	5	1	6	2
9	7	6	4	1	2	8	3	5

### Mots Croisés N°651

FLUORESCENCE  
RIVIERE■NIAS  
ANUS■III■DRA  
N■LEANDRE■MU  
KRAAL■EAQUE■  
EY■UPAS■URNE  
NEF■IL■AIS■X  
S■AIN■IMPUNI  
TABLIER■ELUS  
ECLISSER■IT  
IRE■MONTANTE  
NESLE■ELAEIS

### Mots Fléchés N°651

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

## TRANSFERT

## Le gardien algérien M'bolhi convoité par le FC Porto

**Le gardien de but international algérien**  
**Raïs M'bolhi, auteur d'une excellente Coupe du monde au Brésil, est dans le viseur du FC Porto, Premier League portugaise, rapporte les médias bulgares.**

Selon la même source, des négociations sont en cours entre son club employeur, le CSKA Sofia et le FC Porto, pour un transfert imminent. Véritable globe-trotter car il a déjà joué en France, en Ecosse, en Grèce ou encore au Japon,



M'bolhi (28 ans) pourrait découvrir le championnat du Portugal où évoluent plusieurs internationaux algériens à l'instar de Nabil Ghilas, Islam Slimani et Rafik Halliche.

M'bolhi a séduit beaucoup de grands clubs lors du mondial-2014 qui reste le meilleur des tremplins dans une carrière de footballeur. Héroïque contre la Belgique, la Russie et surtout face à l'Allemagne, le portier algérien verra sa valeur financière monter en flèche.

Avant la Coupe du Monde, la valeur de l'international algérien était estimée à 500 000 euros, et elle serait au moins 10 fois plus élevée aujourd'hui.

## L'Algérien Fethi Harek signe à l'Olympique de Nîmes

L'international algérien Fethi Harek, libre de tout contrat avec le SC Bastia (Ligue 1 française), s'est engagé pour trois ans en faveur de l'Olympique de Nîmes, a annoncé mardi le club de Ligue 2 française de football sur son site officiel.

Agé de 31 ans, le latéral gauche algérien a disputé durant sa carrière 220 matchs dont 57 en Ligue 1 française.

Le défenseur algérien avait été convoqué plusieurs fois par l'ex-sélectionneur de l'équipe d'Algérie Vahid Halilhodzic, dont la dernière lors du match amical des Verts face à la Slovénie (2-0) le 5 mars 2014 au stade Mustapha Tchaker de Blida dans le cadre de la préparation pour le mondial brésilien.



## Halilhodzic espère décrocher un meilleur contrat qu'à Trabzonspor

Vahid Halilhodzic, ex-sélectionneur de l'équipe algérienne de football, annoncé depuis plusieurs jours au club turc de Trabzonspor, pourrait finalement changer de cap, après avoir reçu des propositions plus intéressantes, a indiqué mercredi le magazine *France football*.

Le Bosnien ne s'est toujours pas présenté à Trabzon, où il a déjà travaillé entre 2005 et 2006, pour signer le contrat de deux ans qui lui a été proposé. Même le préparateur physique, Cyril Moine, qui devait l'accompagner dans cette nouvelle aventure ne s'est pas rendu sur place. Une temporaire



tion qui, selon la même source, s'explique par la réception de plusieurs nouvelles offres, émanant de grands clubs européens, ainsi qu'une sélection nationale, qui elle aussi voudrait s'attacher les services du technicien ayant conduit l'Algérie à un 8<sup>e</sup> de finale historique en Coupe du monde-2014.

Halilhodzic aurait justement temporisé avec Trabzonspor pour pouvoir étudier attentivement ces nouvelles propositions, avant de faire le bon choix. Un luxe qu'il peut se permettre après le bon parcours qu'il a réussi en Coupe du monde et grâce auquel sa cote a grimpé en flèche.

## CYCLISME

## Tour de France 2014 (5e étape): retrait de deux secteurs pavés pour mauvais temps

Les organisateurs du Tour de France 2014 ont annoncé hier le retrait de deux des neuf secteurs pavés du parcours de la 5<sup>e</sup> étape, entre la ville belge d'Ypres et Arenberg dans le nord de la France, en raison du mauvais temps.

Il reste toutefois 13 kilomètres de pavés, tous situés dans la partie finale française de l'étape. Les deux tronçons concernés sont ceux de Mons-en-Pévèle (1.000 m de pavés) et de Beuvry-la-Forêt (1.400 m).

"On a trouvé un parcours glissant, humide, mais pas trop boueux. Nous avons quand même pris la décision de supprimer du parcours deux secteurs: Mons-en-Pévèle, qui est très difficile, très bosselé, et celui qui porte le nom de Marc Madiot (à Beuvry-la-Forêt), car il se trouve sous les arbres et il y a énormément de feuilles qui le rendent très glissant", a déclaré le directeur de course du Tour, Thierry Gouvenou.

Les directeurs sportifs et les responsables des différentes équipes ont été informés de cette modifica-



tion de parcours à l'occasion d'une réunion imprévue tenue 90 minutes avant le départ, prévu à 14h00.

Cette journée est considérée comme une des étapes clefs de la course par l'ensemble des favoris, entre autres le Britannique Chris Froome, vainqueur de la Grande Boucle 2013, qui s'est blessé aux poignets mardi lors d'une chute.

## FOOTBALL AMÉRICAIN Les anciens joueurs indemnisés à hauteur de 675 millions de dollars

La Ligue nord-américaine de football américain (NFL) versera 675 millions de dollars de dommages et intérêts à plus de 4000 anciens joueurs blessés, malades ou redoutant une détérioration de leur santé, suite aux chocs reçus durant leur carrière.

L'accord, présenté par la NFL en août 2013, a été approuvé lundi par le tribunal fédéral de Philadelphie. Il prévoit la mise en place d'une enveloppe globale de 870 millions de dollars, dont 675 millions pour payer les indemnités des joueurs retraités, blessés sur le terrain et souffrant de pathologies allant de la maladie d'Alzheimer à la maladie neurodégénérative de Charcot.

La Ligue s'est également engagée à verser 75 millions de dollars pour réaliser des analyses médicales pour les anciens joueurs, 10 millions pour la recherche médicale et 112 millions de dollars pour les frais d'avocats des joueurs. Lors des 65 années à venir, elle dédommagera les anciens joueurs qui souffrent de maladies neurologiques, et/ou leurs familles, en raison des chocs répétés subis contre tête lors de leur carrière.

Quelque 4.500 anciens joueurs avaient saisi la justice pour réclamer des dédommagements à la NFL qu'ils accusaient de ne pas les avoir protégés.

"C'est un accord extraordinaire pour les joueurs qui ont pris leur retraite et leurs familles, pour ceux qui souffrent de maladies neurocognitives et pour ceux qui sont en bonne santé mais qui redoutent de développer de telles maladies dans le futur", ont indiqué les avocats des anciens joueurs, Sol Weiss et Christopher Seeger. Toutefois, plusieurs joueurs ont depuis lancé une autre procédure, estimant le montant accordé trop bas. Les joueurs blessés, mais aussi une partie du corps médical, accusent la NFL d'avoir trop longtemps ignoré le problème de ces blessures à la tête, dont on sait aujourd'hui que, répétées à l'échelle d'une carrière, elles entraîneraient de graves dommages du cerveau pouvant mener à des troubles cognitifs, sensoriels, du sommeil, à la dépression voire à la mort.

## TIPASA / SEMI-MARATHON DAMOUS-LARHAT Combiner sport et distraction



Un semi-marathon entre les communes de Damous et Larhat, dans la wilaya de Tipasa, sera organisé le 9 août prochain, par le club sportif amateur (CSA) de Larhat (130 km d'Algér). Il compte donner de l'envergure à cette manifestation intervenant en pleine période estivale. "Nous comptons réunir un maximum de coureurs lors de ce rendez-vous, à la fois sportif et ludique, puisque la participation est ouverte aux sportifs amateurs et au large public, à partir de l'âge de 15 ans", a indiqué à l'APS, le président du CSA Larhat, Abdelmadjid Bouchama, qui espère que ce rendez-vous, contribuera à faire connaître la beauté du site et les atouts de la région de Tipasa. En effet, outre son volet compétitif, le semi-marathon de la région de Larhat est conçu de façon à "permettre aux participants de différents horizons, notamment les amateurs, d'effectuer, dans une ambiance bon enfant, une course de santé, au milieu d'un paysage féerique où se mêlent harmonieusement forêts et plages", a tenu à souligner M. Bouchama, une façon à lui d'encourager les gens à venir en force au rendez-vous.

Créé en 1985, le club sportif de Larhat a organisé par le passé, plusieurs manifestations sportives au niveau de la commune : courses pédestres, cross, tournois de football inter-quartiers, pétanque, échecs et sports de combat.

APS

## DEMI-FINALE DU MONDIAL, BRÉSIL 1 - ALLEMAGNE 7

# Les Brésiliens assommés par le cauchemardesque et humiliant score

Said Ben

**L'image montrant des supporters brésiliens en pleurs pendant que le match de leur équipe contre l'Allemagne se déroule sous leurs yeux est bel et bien illustrative de l'intensité des séquences qu'ils voyaient se dérouler sur cette pelouse du stade Mineirao de Belo Horizonte qui leur a instantanément rappelé l'histoire.**

L'histoire de ce drame historique vécu par les Brésiliens en 1950 lors de leur première Coupe du monde à domicile, avec la victoire de l'Uruguay face à Brésil au stade Maracana de Rio.

L'histoire retiendra que cette défaite humiliante du Brésil contre l'Allemagne (7-1) au pays du roi Pelé et sous ses yeux a bouleversé le moral de tous les puristes du football.

Avant cette demi-finale contre l'Allemagne, le problème de l'absence de deux joueurs clés du dispositif du coach Scolari était sur toutes les lèvres aussi bien des brésiliens que des observateurs et spécialistes. Mais, au fond, Scolari ne pouvait compter que sur les joueurs qu'il a choisi dont les 23 !

Scolari avait fait un mélange entre joueurs anciens qu'il connaissait et jeunes. Si la formule pouvait paraître bonne, il s'est arc-bouté sur un système de jeu reposant sur la défense à l'opposé des principes historiques brésiliens. En



2002, les joueurs vedettes Ronaldo, Rivaldo, Roberto Carlos lui avaient donné raison.

L'entraîneur brésilien n'a pu compter sur ses deux «capitaines» Neymar star, blessé, et Thiago Silva, suspendu. Mais cela ne suffit pas pour expliquer une telle raclée !

Il faut aussi noter la venue des joueurs brésiliens Marcelo, David Luiz, le capitaine remplaçant, Fernandinho, Dante... tout le monde s'y est mis. Et c'est ce que les Allemands, sérieux, appliqués et surtout très disciplinés ont saisi profitant au maximum au point de marquer cinq buts dans une demi-heure ! Un véritable record pratiquement impossible à égaler dans une Coupe du monde et surtout à ce stade de la compétition.

A la mi-temps, sous le ciel sombre et orageux de Belo Horizonte, on pouvait voir des enfants et des femmes pleurer sur les grands écrans du stade, des hommes

hébétés dont certains sanglotaient à la fin du match...

L'Allemagne a semblé être à l'entraînement face à des Brésiliens qui ont donné le match à leurs adversaires avec un festival d'erreurs individuelles et collectives.

Ce fut alors la pire déroute de l'histoire du Brésil en Coupe du monde.

Les Allemands, marquent donc en première mi-temps par Klose (23<sup>e</sup>), Kroos (24<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>), Khedira (29<sup>e</sup>).

Les Brésiliens ont tenté en deuxième période de sauver l'honneur, mais il y avait un certain gardien de but nommé Neuer qui stoppe les tentatives brésiliennes.

Puis c'est Schürrle qui fait boire aux brésiliens le calice jusqu'à la lie avec un doublé (69<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup>).

Les spectateurs brésiliens ont réagi avec des applaudissements et des «olé» saluant la démonstration de l'équipe visiteuse. Le but d'honneur marqué en fin de

partie ne change rien au cauchemar des brésiliens qui vont devoir vivre avec comme si, il était écrit que le Brésil à domicile n'est pas cette Seleção tant aimée et adulée par les puristes du football en dehors de son antre. En Russie en 2018, les sélections sont donc bel et bien avertis. Mais, d'ici là, il faut tirer les conséquences des défaites et des éliminations pour ne pas dire des humiliations de ce mondial pour revenir plus forts.

Pour le moment, les brésiliens ne réalisent toujours pas ce qui leur arrive avec cette humiliante et cauchemardesque défaite contre une superbe machine allemande bien plus réaliste que jamais.

Pour les Brésiliens les prochains jours vont être longs. Très longs...

Par contre, en dehors des Allemands, il y a une personne dont ce drame des Brésiliens est devenu synonyme de «richesse».

En effet, ivre, il parie 7-1 pour l'Allemagne et devient millionnaire.

Ce Néerlandais de 45 ans vient de remporter 1,3 million d'euros en pariant 200 € sur le score de 7-1 pour l'Allemagne à une cote de 6500. C'est le gain le plus élevé pour un match de coupe du monde pour un particulier de l'histoire.

Selon son interview donnée au quotidien Der Spiegel, il avait parié ce score improbable lors d'une soirée trop alcoolisée. Lui, par contre, il a vraiment de beaux jours devant lui. Et il n'est pas non plus prêt à oublier cette défaite du Brésil contre l'Allemagne...

## BRÉSIL-ALLEMAGNE

### Plus grosse défaite en demi-finale de l'histoire de Coupe du monde

Le Brésil, balayé (7-1) par l'Allemagne mardi à Belo Horizonte, a encaissé la plus grosse défaite de l'histoire en demi-finale d'une Coupe du monde en demi-finale.

Plus grosses défaites en demi-finale de Coupe du monde

2014 - 08/07/2014 (demi-finale) Allemagne bat Brésil 7 - 1  
1954 - 30/06/1954 (demi-finale) Allemagne bat Autriche 6-1

1930 - 26/07/1930 (demi-finale) Argentine bat Etats-Unis 6 - 1

1930 - 27/07/1930 (demi-finale)  
Uruguay bat Yougoslavie 6 - 1  
1958 - 24/06/1958 (demi-finale) -  
Brésil bat France 5 - 2  
Plus larges défaites du Brésil  
2014 - 08/07/2014 - Allemagne  
bat Brésil 7 - 1 (demi-finale Mondial,  
Belo Horizonte)  
1920 - Septembre - Uruguay bat Brésil  
6 - 0 (Championnat sud-américain,  
Vina del Mar, Chili)  
1940 - Mars - Argentine bat Brésil  
6 - 1 (amical Buenos Aires).

## Meilleurs buteurs de l'histoire de la Coupe du monde

Classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la Coupe du monde:

- 1. Miroslav Klose (GER): 16 buts
- 2. Ronaldo (BRA): 15
- 3. Gerd Müller (RFA/GER): 14
- 4. Just Fontaine (FRA): 13 \*
- 5. Pelé (BRA): 12
- 6. Jürgen Klinsmann (RFA/GER): 11
- Sandor Kocsis (HUN): 11
- 8. Gabriel Batistuta (ARG): 10
- Teofilo Cubillas (PER): 10
- Grzegorz Lato (POL): 10
- Gary Lineker (ENG): 10
- Thomas Müller (GER): 10
- Helmut Rahn (RFA/GER): 10
- 14. Ademir (BRA): 9
- Roberto Baggio (ITA): 9
- Eusebio (POR): 9
- Jairzinho (BRA): 9
- Leonidas (BRA): 9
- Paolo Rossi (ITA): 9
- Karl-Heinz Rummenigge (RFA/GER): 9



. Uwe Seeler (RFA/GER): 9  
. Juan Alberto Schiaffino (URU): 9  
. Vava (BRA): 9  
. Christian Vieri (ITA): 9  
. David Villa (ESP): 9  
26. Diego Maradona (ARG): 8  
. Oscar Miguez (URU): 8  
. Rivaldo (BRA): 8  
. Guillermo Stabile (ARG): 8  
. Rudi Völler (RFA/GER): 8  
\* : sur une seule Coupe du monde en 1958 (record).

APS

## PUBLICITÉ

## TRANSFERTS

# Le Club Africain ne s'opposera pas à la volonté de Djabou de partir

**Les dirigeants du Club Africain, évoluant en championnat professionnel de Tunisie, ont annoncé qu'ils ne seront pas contre le départ de l'international algérien Abdelmoumen Djabou, convoité par plusieurs équipes de football d'Europe.**

«Le Club Africain ne s'opposera pas à la volonté du joueur Abdelmoumen Djabou de partir, si c'est son désir», a déclaré le président du club tunisien Slim Riahi, lors d'une conférence de presse tenue lundi soir à Hammamet, pour l'annonce des dernières nouvelles concernant son club en vue de la saison 2014-2015.

Après sa bonne prestation avec la sélection nationale algérienne lors de la coupe du Monde qui se poursuit au Brésil, Abdelmoumen Djabou est courtisé par plusieurs clubs, notamment, l'Olympique de Marseille, Lille ou encore Rennes (France), rapporte mardi le journal L'Equipe. Le joueur avait affirmé à l'APS qu'il a été aussi contacté par des clubs turcs, sans préciser leurs noms. Lors



de la même conférence de presse, la président du Club Africain a annoncé l'engagement, officiel, du Français Daniel Sanchez à la tête de la barre technique du club pour un contrat de deux ans, en remplacement de Mondher Kebaiyer.

Côté recrutement, le club tunisien a présenté les treize nouvelles recrues dont l'Algérien Hichem Belkaroui et trois Ghanéens, qui viendront renforcer les rangs de l'équipe pour la nouvelle saison.

«Le dossier des recrutements n'est pas encore clos et le Club Africain est à la recherche d'un attaquant de haut niveau», a ajouté Slim Riahi, précisant à ce propos que trois attaquants figurent déjà sur les tablettes du club.

«La décision finale sera prise avant le coup d'envoi de la saison 2014-2015 afin de garantir les meilleures conditions de succès au nouveau staff technique lors de la prochaine saison», a-t-il précisé.

Par ailleurs, Slim Riahi a confirmé sa candidature à un nouveau mandat à la tête du Club Africain, lors de l'assemblée générale élective prévue cet été, soulignant sa volonté d'achever le projet qu'il a entamé depuis deux ans avec le club.

Le Club Africain, qui s'est contenté la saison dernière de la 4<sup>e</sup> place de la Ligue 1, entend cette année renouer avec les titres qui le fuient depuis 2008, année du dernier sacre remporté en championnat national.

## DJABOU : «Je prendrai ma décision bientôt»

L'international algérien du Club africain Abdelmoumen Djabou, courtisé par deux clubs français de ligue 1 de football et par l'équipe turque de Trabzonspor, a indiqué mardi soir, qu'il prendrait bientôt une décision sur son avenir.

«Pour le moment, j'ai besoin de prendre une semaine de repos. Je prendrai ma décision après. Les offres existent mais mon départ n'est toujours pas certain», a déclaré Djabou sur les ondes de la radio locale Shems FM.

Auteur d'une belle Coupe du Monde 2014 au Brésil avec à la clé deux buts contre la Corée du Sud et l'Allemagne, l'ancien joueur de l'ES Sétif pourrait changer d'air après deux bonnes saisons avec le club de la capitale.

Le président du Club Africain Slim Riahi, a affirmé de son côté, lundi soir à Tunis, «qu'il ne s'opposera pas à la volonté du joueur Abdelmoumen Djabou de partir, si c'est son désir».

## LIGUE 1 - USM ALGER

# Le gardien Zemmamouche dispensé du stage en Turquie

Le gardien international de l'USM Alger, Mohamed-Amine Zemmamouche, a été dispensé du stage de préparation d'intersaison, prévu du 9 au 21 juillet en Turquie, pour qu'il puisse profiter de quelques jours de vacances avant la reprise, a appris mardi l'APS auprès du club usmiste.

Ce joueur vient, en effet, de rentrer du Brésil, où il a participé au Mondial-2014 avec les «Verts», ce qui l'a privé de repos pendant tout le mois de juin.

Donc, en guise de compensation, le club a décidé de le dispenser du prochain stage en Turquie, ce qui ne devrait pas pénaliser le joueur pour autant, car déjà compétitif grâce à la bonne préparation effectuée avec l'équipe nationale.

Zemmamouche sera remplacé



par Mohamed Reda Younès, le gardien de la catégorie U21 du club, qui prendra donc part à ce stage estival aux côtés de Mourad Berrefane et Abdenour Merzouki. Le départ des Rouge et Noir à Istanbul est prévu mercredi en fin de matinée (11h30).

La veille de leur embarquement pour Istanbul, les Usmistes devaient effectuer une dernière séance d'entraînement, vers 23h00, au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Mais pour une fois, les camarades du capitaine Nasreddine Khoualed, habitués à un rythme quotidien depuis l'entame de la préparation, se contenteront d'une seule séance d'entraînement, le coach Hubert Velud ayant évité de clôturer le cycle de préparation par un programme trop chargé.

## FOOTBALL

# L'USM Bel-Abbès bénéficie d'un centre d'accueil

Un centre d'accueil sera ouvert, prochainement, au profit de l'équipe de football de l'USM Bel-Abbès, durant la saison sportive 2014-2015, a-t-on appris du directeur local de la jeunesse et des sports, Rayan Mohamed.

«Cette structure est un centre de soin et de récupération, abandonné depuis quatre ans. Elle a fait l'objet de travaux de rénovation et de réhabilitation, entamés en avril dernier», a indiqué Rayan Mohamed à l'APS.

«La réouverture de cette structure est prévue pour la mi-juillet. Elle permettra à l'équipe-phare de la Mekkara d'entamer dans de bonnes conditions la prochaine saison footballistique 2014-2015», a ajouté le même responsable.

Le centre de repos est situé dans l'enceinte de l'Opow 24, Février de Sidi Bel-Abbès. Il comprend 13 chambres, un réfectoire, un sauna, une salle de soins, un foyer, une infirmerie, une salle de massage et des bureaux administratifs.

Les travaux de rénovation ont nécessité une enveloppe de 80 millions de dinars, précise-t-on à la direction de la jeunesse et des sports.

## TRANSFERTS

# De nouvelles pistes pour les internationaux algériens

Les internationaux algériens, après leur bon parcours en coupe du monde de football, continuent à susciter l'intérêt de formations européennes, allongeant ainsi la liste des potentiels acquéreurs, selon la presse internationale spécialisée.

L'attaquant Islam Slimani, après avoir été pisté par Crystal Palace (Premier League) commence à se faire courtiser par d'autres formations anglaises, mais aussi allemandes et turques.

Il s'agirait, selon les médias britanniques, de West Ham et Newcastle, au moment où d'autres journaux évoquent des pistes allemandes, comme le Bayer Leverkusen, Mayence ou encore Schalke 04. Slimani, auteur d'une belle saison avec son club actuel, le Sporting Lisbonne, a confirmé son talent, tout d'abord en terminant meilleur buteur de la zone Afrique pendant la phase des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, puis en faisant bonne figure au Brésil, où il a inscrit deux autres buts.

Une incroyable réussite qui a incité même son ex-sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, à vouloir l'emmener en Turquie, où il vient de s'engager avec le club de Trabzonspor.

Toujours est-il que l'avant-centre algérien n'est «pas donné» car, si le Sporting ne compte pas s'opposer son éventuel transfert, il n'a pas pour autant l'intention de le brader.

Certains médias britanniques ont évoqué la somme de 10 millions d'euros pour racheter le contrat de Slimani, qui est d'une durée relativement importante, puisqu'il court jusqu'en 2017. Reste à savoir lequel des clubs suscités est suffisamment intéressé par les services de l'international algérien au point de dépenser cette somme car, à en croire certains médias portugais, le Sporting n'aurait pas l'intention de revenir à la baisse le montant évoqué (10 millions d'euros).

Le milieu de terrain du FC Grenade, Yacine Brahimi a reçu, lui aussi, de nouvelles propositions au cours des derniers jours, puisque, après le FC Porto et l'Udinese, ce joueur serait convoité par Liverpool et l'Atlético Madrid.

Le meneur de jeu du FC Valence Sofiane Feghouli, lui, serait convoité par le Milan AC et la Juventus, tandis que Aissa Mandi intéresserait, au plus haut point le prestigieux club français, l'AS Saint-Etienne. Enfin, le défenseur Rafik Halliche, en fin de contrat avec son club actuel l'Académica Coimbra (Portugal), devrait prendre la direction du PAOK Salonique (Grèce) ou alors, de l'Espanyol Barcelone (Espagne) qui vient d'entrer en lice pour son éventuel recrutement.

**Scolari ne se cache pas et assume ses responsabilités**



Après la défaite historique du Brésil en demi-finale du Mondial face à l'Allemagne (1-7), Luiz Felipe Scolari s'est présenté en conférence de presse pour assumer ses responsabilités. « Nous avons essayé de faire ce que nous pouvions, nous avons donné notre meilleur, nous avons perdu face à une très grande équipe qui en 5-6 minutes a plié le match en marquant 3-4 buts. Ils ont profité de nos erreurs. Nous n'avons pas su réagir. (...) Tout était bien organisé jusqu'au premier but. Tout a cédé ensuite. Nous étions en panique. Les choses se sont très bien passées pour eux, pas pour nous. Je n'ai pas à regretter mon option tactique. (...) Ils ont su trouver les espaces et marquer leurs buts. Ils ont de la qualité, de l'expérience, avec 5-6 joueurs comptant plus de 100 sélections. Ils ont fait un match parfait et nous notre pire match », a-t-il résumé. Pour autant, le technicien ne remet pas en cause tout ce qu'il a fait sur le banc de touche de la Seleção depuis son retour, en novembre 2012, rappelant qu'il construisait une sélection pour l'avenir. « Douze, treize, quatorze des joueurs qui étaient là ce soir, seront sans doute toujours là lors du Mondial 2018 en Russie », a-t-il souligné avant de poursuivre.



## David Luiz

« Je demande pardon au Brésil »



Invité à s'exprimer après la rencontre, David Luiz n'a pu cacher ses larmes, après l'humiliante défaite du Brésil face à l'Allemagne (7-1), en demi-finales de la Coupe du monde. « Je demande pardon aux

Brésiliens, à tout le peuple brésilien. C'était très important pour nous, depuis un mois le pays était heureux pour le football. Ce n'est plus le cas. Ils ont été meilleurs, ils ont mieux préparé le match. Ils ont offert

un plus beau football que nous. C'est un jour très triste », a commenté le futur Parisien, dans des propos rapportés par BeIN Sports. « On s'est perdu. Ils ont vu qu'on n'était pas bien, ils en ont profité. C'est très difficile.

C'est un rêve qui se termine, mais pas de la façon que l'on souhaitait, conclut le défenseur. J'assume tout ça, mais je ne vais jamais lâcher, d'une façon ou d'une autre, je rendrai heureux ce peuple. »

### Le monde du football sous le choc !

La rencontre Brésil-Allemagne (1-7) a été vécue comme un véritable choc, notamment sur les réseaux sociaux. La plupart des footballeurs ne pouvaient pas rater cette demi-finale de coupe du Monde. Karim Benzema, Guti, Gerard Deulofeu... Ils ont été impressionnés par la puissance allemande, mais surtout par l'incroyable débâcle de la Seleção.

## J. Cesar «inexplicable»

Le gardien brésilien Julio Cesar a reconnu la supériorité de l'Allemagne après la débâcle (1-7) subie mardi soir en demi-finale de la Coupe du monde. « Il est très difficile d'expliquer l'inexplicable. Les Allemands ont joué un grand football. Ils sont ensemble depuis six ans. Ils étaient beaucoup plus forts, il faut le reconnaître. Tout était beau pour nous jusqu'à présent.

Merci au peuple brésilien pour tout le soutien qu'il nous a apporté jusque là. Maintenant on va rentrer chez nous, revoir nos familles», a réagi Julio Cesar. Les Brésiliens devront quand même jouer pour la troisième place saamedi...



## Klose dépasse Ronaldo

Buteur contre le Brésil mardi en demi-finale de la Coupe du monde, Miroslav Klose devient seul recordman des réalisations dans l'histoire de la compétition.

Au royaume des buteurs, le nouveau roi se nomme Miroslav Klose. En marquant le deuxième but de l'Allemagne en demi-finale contre le Brésil, mardi soir, à Belo Horizonte, l'attaquant de la Lazio Rome est devenu seul recordman des réalisateurs dans l'histoire des Coupes du monde (16), devant le Brésilien Ronaldo (15), qu'il avait égalé le 21 juin dernier face au Ghana (2-2), quelques minutes seulement après son entrée en jeu.



**L'Allemagne humilie le Brésil (7-1) et jouera la finale**

L'Allemagne a corrigé le Brésil (7-1) en demi-finale de la Coupe du monde, mardi, à Belo Horizonte. Le plus gros écart de l'histoire à ce stade de la compétition. La Nationalmannschaft affrontera l'Argentine ou les Pays-Bas en finale, dimanche.

Cette claque restera gravée dans les mémoires brésiliennes. Et dans l'histoire du football. Le Brésil a subi une incroyable humiliation face à l'Allemagne (7-1) mardi, en demi-finale de «sa» Coupe du monde, sous les yeux de son public totalement abasourdi à Belo Horizonte. Le plus gros écart de l'histoire à ce stade de la compétition. La Nationalmannschaft s'en est donné à cœur joie, trouvant les filets du pauvre Julio Cesar à cinq reprises dans la première demi-heure du match par Thomas Müller (11'), Miroslav Klose (23'), Toni Kroos (24', 26') et Sami Khedira (29'), avant de ponctuer son festival par un doublé d'André Schürrle (66', 79'). Oscar a réduit l'écart en fin de match, sous les sifflets des supporters brésiliens dépités (90'). Elle rencontrera dimanche le vainqueur de Pays-Bas - Argentine au Maracana (mercredi, 22h00) pour tenter d'enlever son quatrième titre mondial.

**DK NEWS QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

# TOMBOLA 2014

**Et plein d'autres cadeaux à gagner**

**COUPON N° : 09**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**NUMÉRO TEL :** .....

**EMAIL :** .....

## REGLEMENT TOMBOLA 2014

**Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA**  
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID ; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

**Article 2 : Object du règlement**

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

**Article 3 : Durée de la tombola.**

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les 20 coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste sera férié.

**Article 4 : Conditions de participation**

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyez à l'adresse :

**DK NEWS**  
Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814

Ben Aknoun - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouvent en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

**Les participants sont éligibles dans les cas suivants :**

- Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

**Article 05 : Le coupon de participation**

Un coupon sera toujours publié à la page 23 qui comprendra des zones où le participant doit remplir l'adresse mentionnée ci-dessus.

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et email.

**Article 06 : Avis aux gagnants**

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

**Article 07 : Cadeaux**

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + LED (Iris)
- 02- Climatiseur + LED (Iris)
- 03- Climatiseur + LED (Iris)
- 04- Billet (Aigle Azur)
- 05- Billet (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- LED + Demo (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Téléphone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

**Article 08 : Délai de retrait du cadeau**

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

**Article 09 : Modification du règlement**

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

**Article 10 : Réstitution ou Annulation**

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**Pack Postpayé**

**SMARTPHONE  
LG L1**



**TÉLÉPHONE  
LG A270**



**SIM  
POSTPAYÉE**

**8 990 DA**

[www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz)

موبليز  
**mobilis**®